

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Inventaires naturalistes et mesures de gestion

2020

Z.S.C « Landes des Monédières »
FR 7401107



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Transition
écologique et solidaire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin

Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rédaction :

Robin PETIT

Relecture :

Solène NOZAY

Crédits photographiques :

Photos de couverture : R.PETIT

Photos des habitats naturels (partie I) : R. PETIT et M. MASSON

Quatrième de couverture : R.PETIT

Ce document est financé par :



Une autre vie s'invente ici

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	1
II.	CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS	1
A.	Description des habitats naturels d'intérêt communautaire.....	3
B.	Autres habitats naturels inventoriés	19
C.	Représentativité des habitats par grands types de milieux.....	19
III.	ESPÈCES ANIMALES	21
A.	Les espèces d'intérêt communautaire	21
B.	Les espèces patrimoniales.....	28
1.	Les Oiseaux.....	28
▶	Comment favoriser les espèces d'oiseaux patrimoniales ?	30
2.	Les Reptiles	30
▶	Comment favoriser la présence du Lézard des souches ?.....	31
3.	Les Lépidoptères	31
▶	Comment favoriser les papillons patrimoniaux ?.....	32
4.	Les Orthoptères	32
▶	Comment favoriser les Orthoptères patrimoniaux ?	34
5.	Les Coléoptères.....	34
▶	Comment favoriser les Coléoptères saproxyliques patrimoniaux	35
IV.	ESPÈCES VÉGÉTALES	35
A.	Les espèces remarquables	35
B.	Localisation des espèces patrimoniales	38
C.	Conseils de gestion pour maintenir la flore patrimoniale	39
V.	SYNTHÈSE	40
	BIBLIOGRAPHIE.....	44
	TABLE DES FIGURES.....	45
	ANNEXES.....	46



I. INTRODUCTION

Désignée Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore » de 1992, par arrêté ministériel du 27 mai 2009, les « Landes des Monédières » sont aujourd'hui reconnues comme un écosystème d'intérêt majeur du fait des milieux et des espèces que l'on y rencontre. Le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin est la structure porteuse de l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000. La première version a été rédigée en 2007 et une mise à jour est en cours.

Les landes des Monédières présentent des paysages fortement influencés par les pratiques agro-pastorales passées et présentes. Le pâturage extensif ovin permet de conserver des milieux ouverts sur une partie importante du site alors que les zones qui ne sont plus pâturées (Cirque de Freysselines) deviennent des milieux prés-forestiers.

Lors des différentes prospections qui ont eu lieu sur le site et notamment celles effectuées pendant la mise à jour de la cartographie des habitats naturels en 2018, plusieurs milieux et espèces ont pu être identifiés. Ce document a pour objectif de présenter les différents enjeux naturalistes et de faire des propositions de gestion afin qu'ils soient mieux pris en compte.

II. CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

La cartographie des habitats naturels a été réalisée à la demande de la DREAL Nouvelle Aquitaine, par le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du PNR de Millevaches en Limousin et avec l'aide du Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) en 2018 (figure 1), 26 habitats naturels ont été identifiés. Une première cartographie avait déjà été réalisée en 2006 et présentée dans le premier DOCOB.

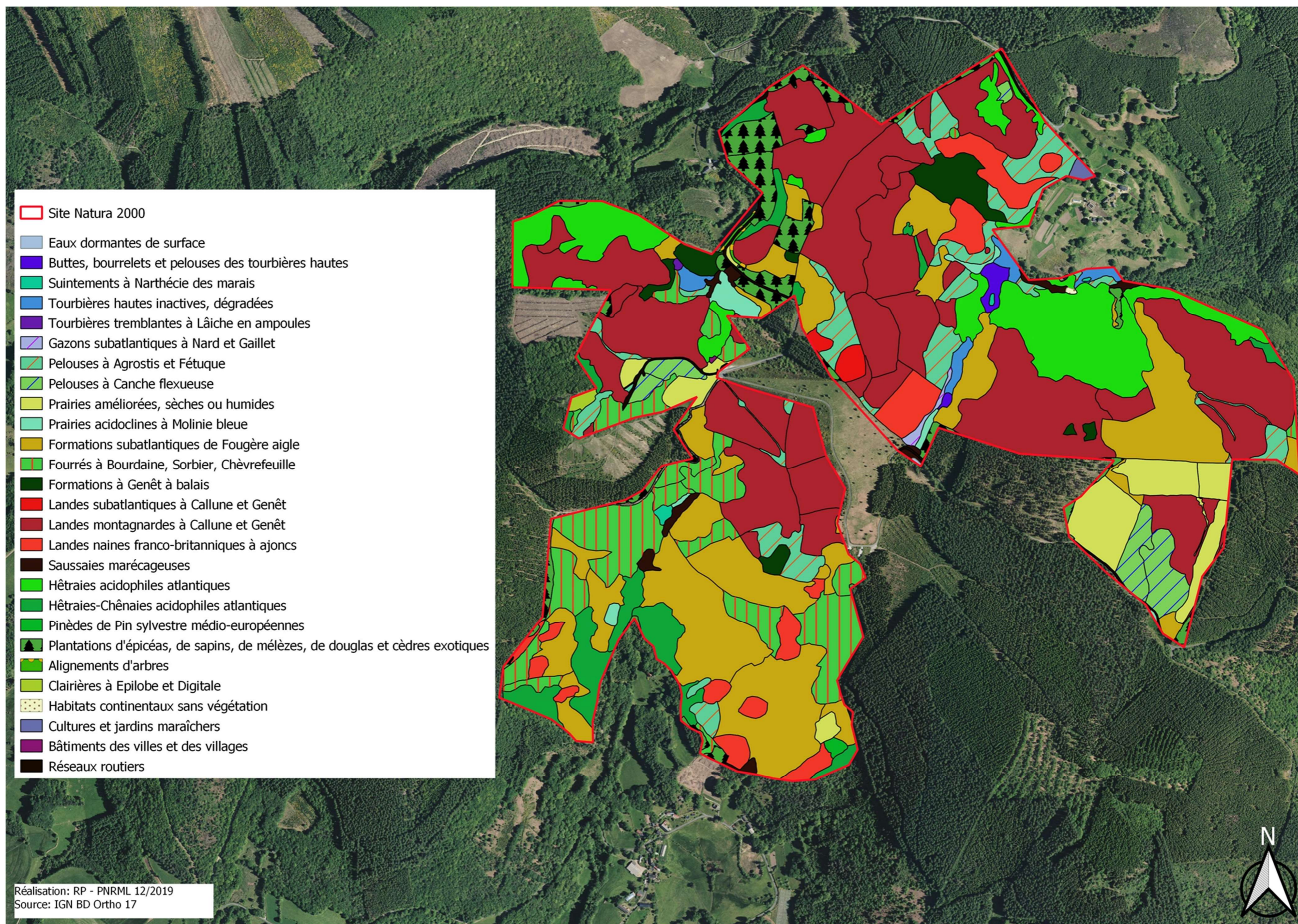


Figure 1 : Carte des habitats naturels du site en 2018

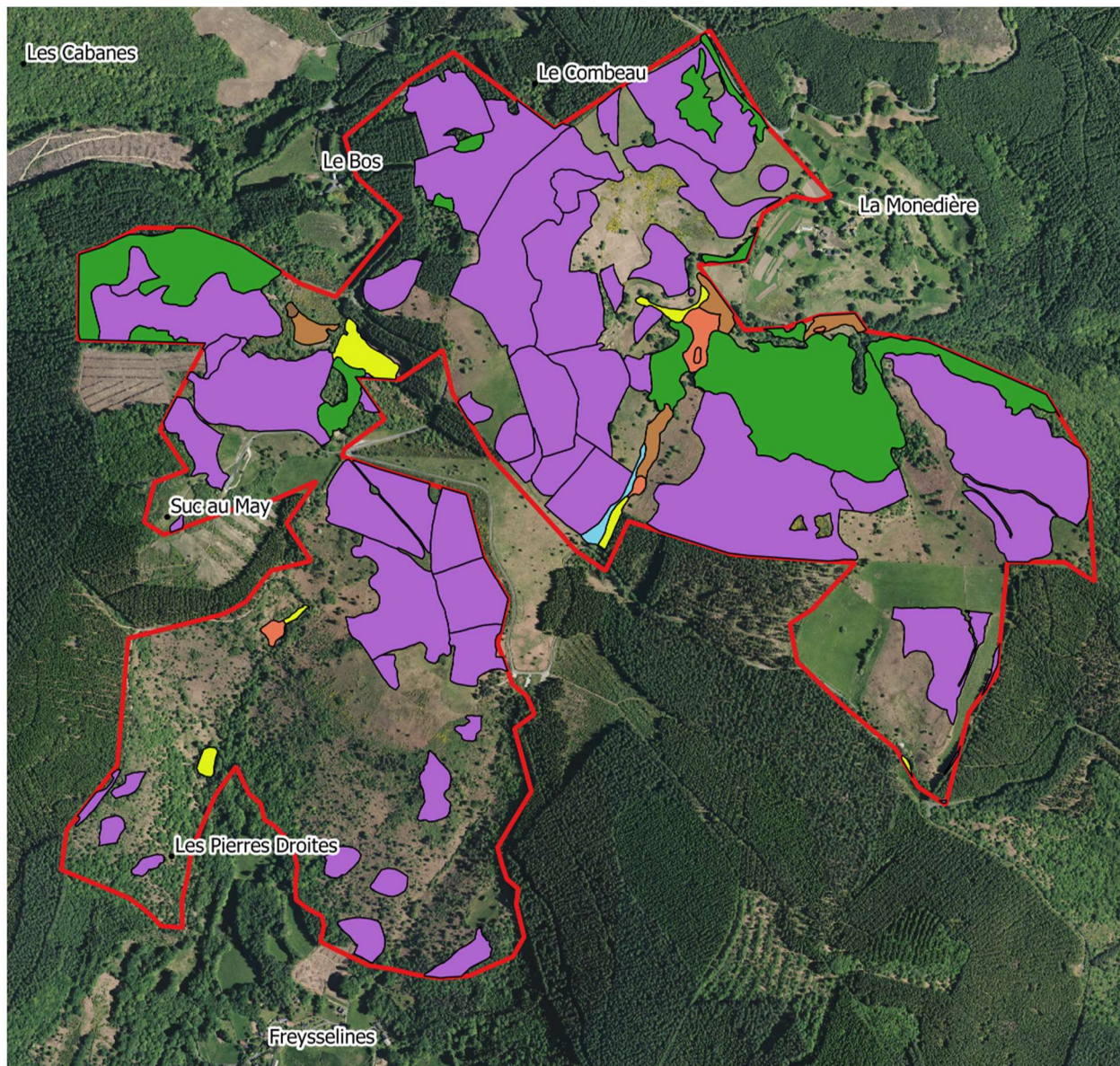
A. Description des habitats naturels d'intérêt communautaire

Sept habitats d'intérêt communautaire ont été inventoriés lors de la mise à jour de la cartographie de 2018 (tableau 1 et figure 2). Ils représentent 48,6 % de la superficie du site.

Ces habitats sont présentés ci-dessous et localisés dans le site Natura 2000 des « Landes des Monédières ». Les descriptions des différents habitats ont été réalisées en prenant en compte leurs spécificités locales décrites dans le Catalogue des végétations du Parc Naturel de Millevaches en Limousin (CHABROL L. & REIMRINGER K., 2011).

Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire recensés sur le site des Landes des Monédières (Statuts Natura 2000 : IC = Intérêt communautaire, PR = Intérêt prioritaire)

Statut Natura 2000	Code Natura 2000	Intitulé Natura 2000	Surf (ha)	%
IC	4030	Landes sèches européennes	91,38	37,56
PR	6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	0,38	0,16
IC	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux	1,84	0,76
PR	7110	Tourbières hautes actives	1,09	0,45
IC	7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	1,82	0,75
IC	7140	Tourbières de transition et tremblantes	0,07	0,03
IC	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i>	21,57	8,87
			118,15	48,58



- 4030 : Landes sèches européennes
- 6230 : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes
- 6410 : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux
- 7110 : Tourbières hautes actives
- 7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
- 7140 : Tourbières de transition et tremblantes
- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus*
- Périmètre du site Natura 2000

Réalisation : PNRML - Mélusine MASSON - 07/2019
Fonds cartographique : IGN BD Ortho 2017

0 250 m



Figure 2 : Localisation des habitats d'intérêt communautaire

4030 : Landes sèches européennes

Légende	Statut	Cd_EUNIS	Intitulés EUNIS	Cd_CORINE	Surface
4030	IC	F4.22	Landes subatlantiques à <i>Calluna</i> et <i>Genista</i>	31.22	91,38 ha (37,56 %)
		F4.226	Landes montagnardes à <i>Calluna</i> et <i>Genista</i>	31.226	
		F4.238	Landes naines franco-britanniques à ajoncs	31.238	



➤ **Physionomie/Caractéristiques stationnelles**

Les landes se développent sur des sols siliceux et oligotrophes, elles sont pour la plupart d'origine anthropique : déforestations puis exploitations extensives par fauche et pâturage. Sur les sols squelettiques des pentes rocheuses et des vallons abrupts on retrouve des landes subprimaires d'origine naturelle. Ces habitats se caractérisent par la présence de ligneux bas et sociaux (chaméphytes) principalement des familles des Ericacées et des Fabacées. Ils s'observent à l'étage collinéen supérieur sur des versants exposés principalement au nord ou à l'est. Deux grands types de landes s'observent dans les Monédières : les landes à ajoncs nains d'affinité atlantique et les landes à myrtilles à tendance montagnarde.

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

La composition floristique de ces végétations est pauvre. On retrouve des chaméphytes typiques des landes : Callune (*Calluna vulgaris*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Genêt pileux (*Genista pilosa*), Genêt des anglais (*Genista anglica*). En fonction de l'exposition on retrouve des espèces d'affinités montagnardes : Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Arnica des montagnes (*Arnica montana*), Gentiane jaune (*Gentiana lutea*) ou des espèces d'affinités atlantiques : Ajonc nain (*Ulex minor*). Des espèces associées plus ubiquistes sont généralement présentes : Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*).

➤ **Dynamique de la végétation**

Les landes, issues de déforestation anciennes évoluent naturellement vers des forêts si elles ne sont pas entretenues par des pratiques agropastorales traditionnelles extensives. En cas d'abandon, ces habitats peuvent être rapidement colonisés par la Fougère aigle (si le sol est suffisamment profond), ou évoluer vers des fourrés d'arbustes pionniers (sorbier, prunellier, bourdaine). Ces fourrés évoluent ensuite naturellement vers des forêts de feuillus (hêtraie-chênaie acidiphile).

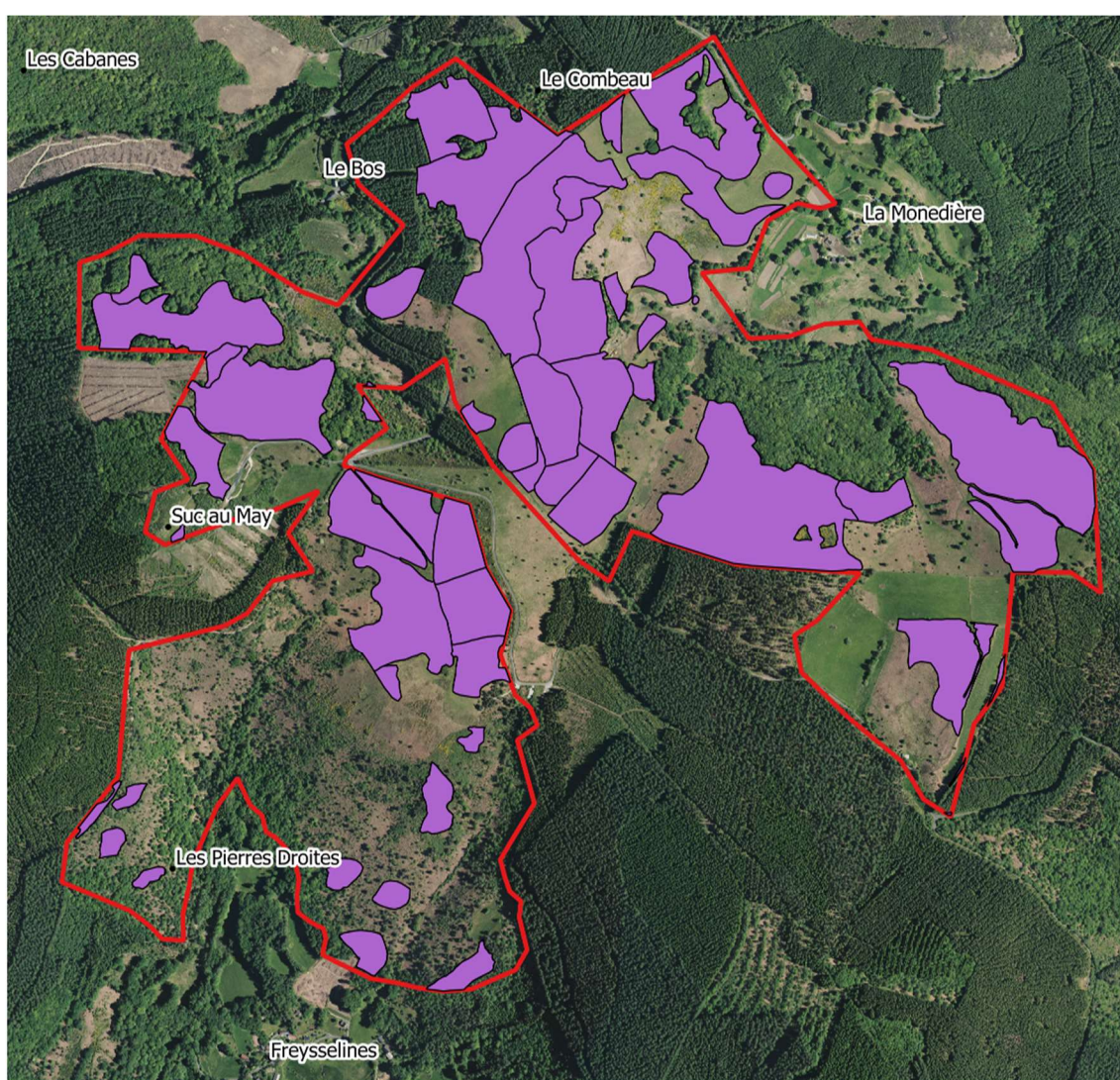
➤ État de conservation

Sur le site, l'état de conservation des landes est variable (favorable à altéré) en fonction de leur localisation et de leur entretien. De manière générale, le facteur le plus important de dégradation est la présence de Fougères aigle. Dans la partie sud du site, dans le Cirque de Freysselines, les landes à tendance atlantique ne sont plus entretenues par pâturage et évoluent vers des fougeraies et des fourrés à sorbier et prunellier. Les landes à tendance montagnarde sont dans un état de conservation plus favorable, même si la colonisation de la Fougère aigle est marquée par endroit.

➤ Menaces potentielles

Abandon, plantation et transformation en prairie.

➤ Localisation dans le site



■ 4030 : Landes sèches européennes
■ Périmètre du site Natura 2000

Réalisation : PNRML - Mélusine MASSON - 07/2019
Fonds cartographique : IGN BD Ortho 2017

0 250 m



Figure 3 : Localisation des landes sèches dans le site

6230 : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

Légende	Statut	Cd_EUNIS	Intitulé EUNIS	CD_CORINE	Surface
6230	PR	E1.712	Gazons subatlantiques à <i>Nardus</i> et <i>Galium</i>	35.11	0,38 ha (0.16 %)



➤ **Physionomie/Caractéristiques stationnelles**

Communautés herbacées vivaces rases dominées par le Nard raide avec quelques espèces pelousaires qui poussent sur des zones très acides et pauvres en minéraux sous climat subatlantique à montagnard. Habitat qui se divise en deux grands types, un acidiphile peu diversifié et qui présente un faciès monotone et un acidiclinophile plus riche en espèces et plus vivement coloré lors de la floraison. Ces pelouses maigres sont entretenues généralement par du pâturage extensif.

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

Une espèce de Poacée est largement dominante : le Nard raide (*Nardus stricta*) parfois accompagnée de la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) ou de Fétuques indéterminées (*Festuca* sp.). Dans le faciès acidiphile quelques dicotylédones sont présentes : le Gaillet des rochers (*Galium saxatile*), le Polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*), l'Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*). Dans le faciès acidiclinophile le cortège de dicotylédones est très diversifié, on y retrouve les espèces précédentes ainsi que : l'Epiaire officinale (*Stachys officinalis*), la Succise des prés (*Succisa pratensis*), la Violette des chiens (*Viola canina*), la Gentiane jaune (*Gentiana lutea*).

➤ **Dynamique de la végétation**

Végétations qui se maintiennent grâce au pâturage extensif, en cas d'intensification agricole, celles-ci peuvent évoluer vers des zones prairiales si la nature du sol s'enrichit. En cas d'abandon pastoral, ces zones peuvent évoluer vers des landes sèches quand le sol est superficiel ou vers des fougères quand le sol est plus profond. Ces dernières évoluent ensuite vers des fourrés arbustifs puis des forêts de feuillus.

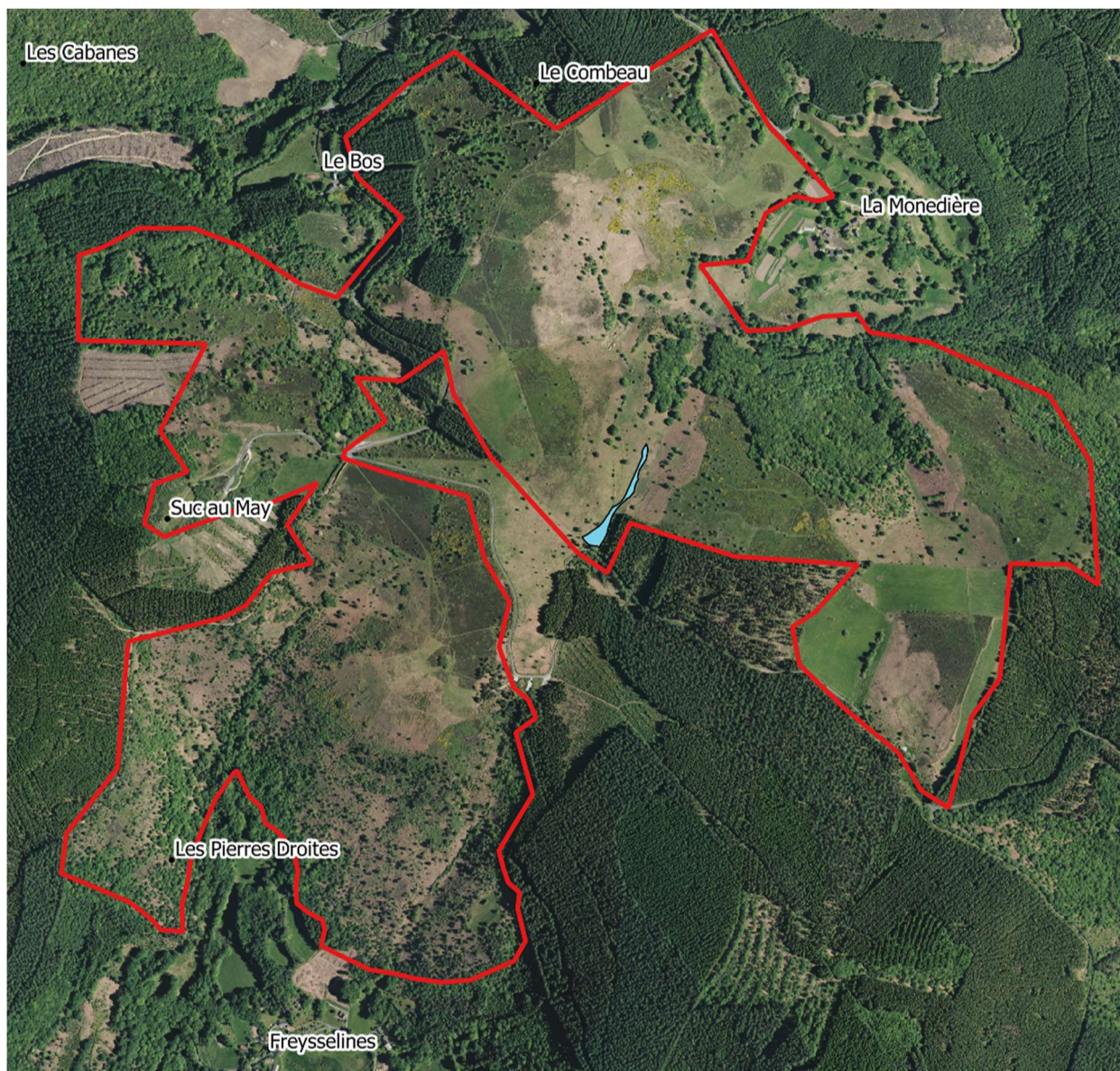
➤ Etat de conservation



Sur le site une seule pelouse acidiphile pouvant être rattachée à l'habitat Natura 6230 est présente dans la Fontigeolle. Elle est de petite surface et partiellement colonisée par la Fougère aigle. Elle est donc classée dans un état de conservation altéré.

➤ Menaces potentielles

Surpâturage, amendement organique trop intense et transformation en prairie.

➤ Localisation dans le site



-  6230 : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes
-  Périmètre du site Natura 2000

Réalisation : PNRML - Mélusine MASSON - 07/2019
Fonds cartographique : IGN BD Ortho 2017

0 250 m



Figure 4 : Localisation de la formation herbeuse à Nard dans le site

6410 : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux

Légende	Statut	Cd_EUNIS	Intitulé EUNIS	CD_CORINE	Surface
6410	IC	E3.512	Prairies acidoclines à Molinie bleue	37.312	1,84 ha (0.76 %)



➤ **Physionomie/Caractéristiques stationnelles**

Prairies humides de hauteur moyenne, riches en espèces des bas-marais implantées sur des substrats tourbeux ou paratourbeux pauvres en éléments nutritifs avec un engorgement plus ou moins prolongé et fluctuant annuellement. Ces prairies sont le plus souvent présentes le long des cours d'eau dans les fonds humides des vallées, elles sont entretenues par pâturage et peuvent être gyrobroyées en été.

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

Ces prairies présentent une bonne diversité floristique avec des espèces mésotrophiles: Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*), Scorzonère humble (*Scorzonera humilis*), Orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*), des espèces de bas-marais: Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Violette des marais (*Viola palustris*), Laïche noire (*Carex nigra*), Potentille dressée (*Potentilla erecta*), des espèces d'affinité atlantique: Carvi verticillé (*Carum verticillatum*), Campanille à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea*), Cirse d'Angleterre (*Cirsium dissectum*). La présence de la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*) indique une affinité montagnarde.

➤ **Dynamique de la végétation**

Ces milieux sont généralement entretenus par un pâturage estival extensif, si le pâturage s'intensifie, ces prairies humides peuvent devenir des pâturages à Jonc diffus. En cas d'appauvrissement, ces zones peuvent évoluer vers des hauts-marais puis des tourbières boisées. En cas de non pâturage, une dynamique naturelle de colonisation ligneuse s'observe (évolution vers la saulaie).

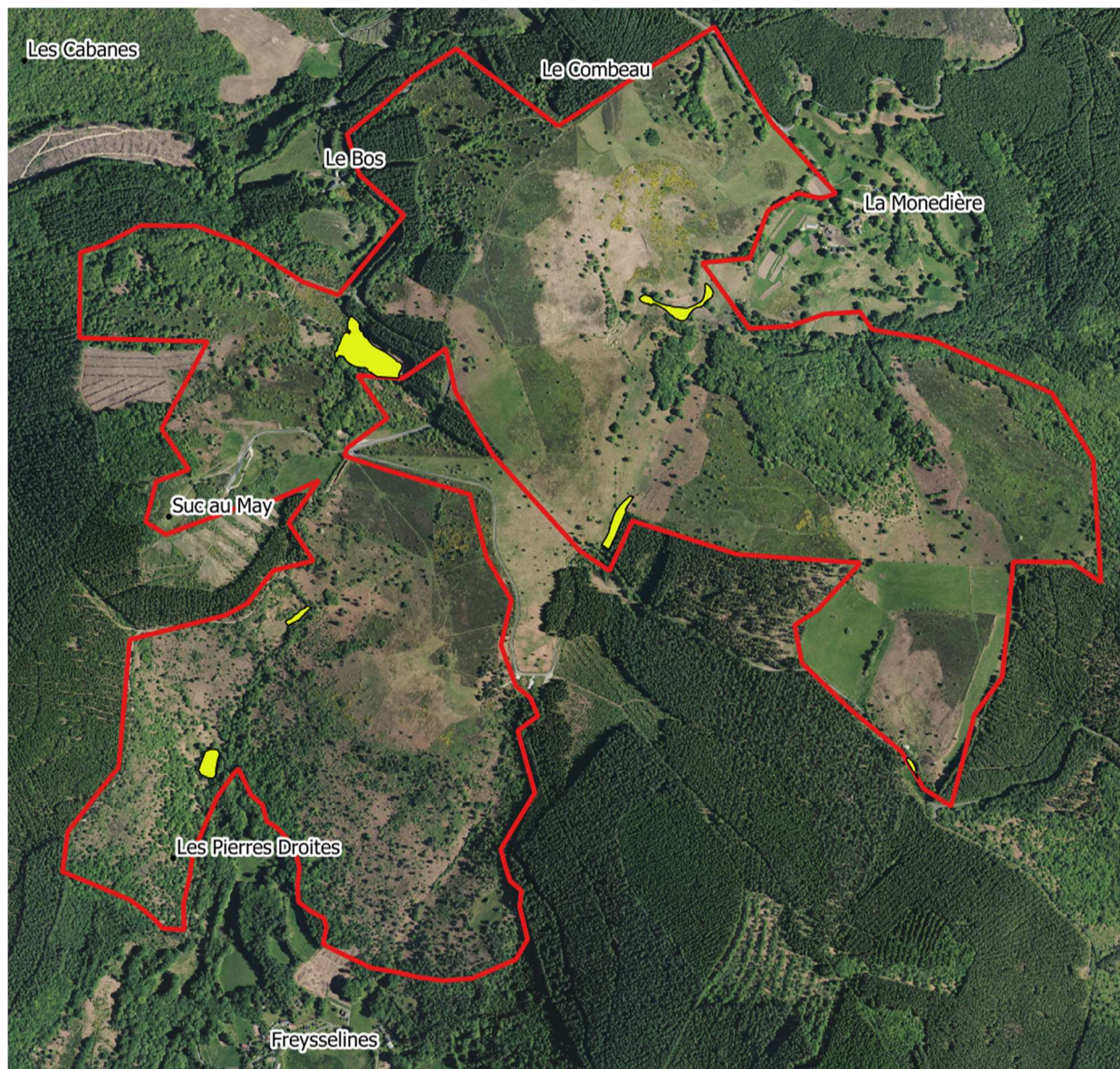
➤ **Etat de conservation**

Sur le site, les rares prairies à molinie sont isolées, sur de petites surfaces et dans un état de conservation altéré. Le cortège floristique est peu diversifié, la molinie domine et certaines zones sont colonisées par la Fougère aigle ou le Jonc diffus et même par certains ligneux (saules, bourdaines).

➤ **Menaces potentielles**

Abandon, surpâturage et drainage.

➤ **Localisation dans le site**



- 6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux
- Périmètre du site Natura 2000

Réalisation : PNRML - Mélusine MASSON - 07/2019
Fonds cartographique : IGN BD Ortho 2017

0 250 m



Figure 5 : Localisation des prairies à Molinie dans le site

7110 : Tourbières hautes actives

Légende	Statut	Cd_EUNIS	Intitulés EUNIS	CD_CORINE	Surface
7110	PR	D1.111	Buttes, bourrelets et pelouses des tourbières hautes	51.11	1,09 ha (0.45 %)
		D1.1131	Suintements à Narthécie des marais	51.141	



➤ **Physionomie/Caractéristiques stationnelles**

La non décomposition des sphaignes forme de la tourbe qui va créer en s'accumulant des buttes surélevées topographiquement (« haut-marais »). Les végétations qui vont se développer sur ces buttes sont adaptées aux conditions locales : contexte climatique froid et milieux humides très acides pauvres en éléments nutritifs. Ces végétations sont alimentées par les pluies et par capillarité avec les eaux transitant par les sphaignes. Des chaméphytes colonisent les buttes ou poussent en tapis continu dans la strate herbacée. Une variabilité stationnelle importante peut s'observer en fonction de l'hygrométrie dans les tourbières et les mosaïques de végétations sont liées dynamiquement. Les faciès à Narthécie des marais sont dominés par cette espèce dans des zones d'écoulement (suintements et rigoles).

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

Les buttes sont formées par différentes espèces de Sphaignes (*Sphagnum* sp.). Des Ericacées vont coloniser ces buttes : la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), la Callune (*Calluna vulgaris*) avec des Cypéacées : Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*), Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*), Scirpe en touffe (*Trichophorum cespitosum*), Laîche étoilée (*Carex echinata*). La Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*) peut être présente dans les zones de suintement.

➤ **Dynamique de la végétation**

L'assèchement de ces tourbières hautes actives peut transformer ces habitats en tourbières hautes dégradées avec une large dominance de la molinie et la formation de touradons. Une colonisation ligneuse peut aussi avoir lieu est transformer le milieu en fourré de saules ou tourbière boisée.

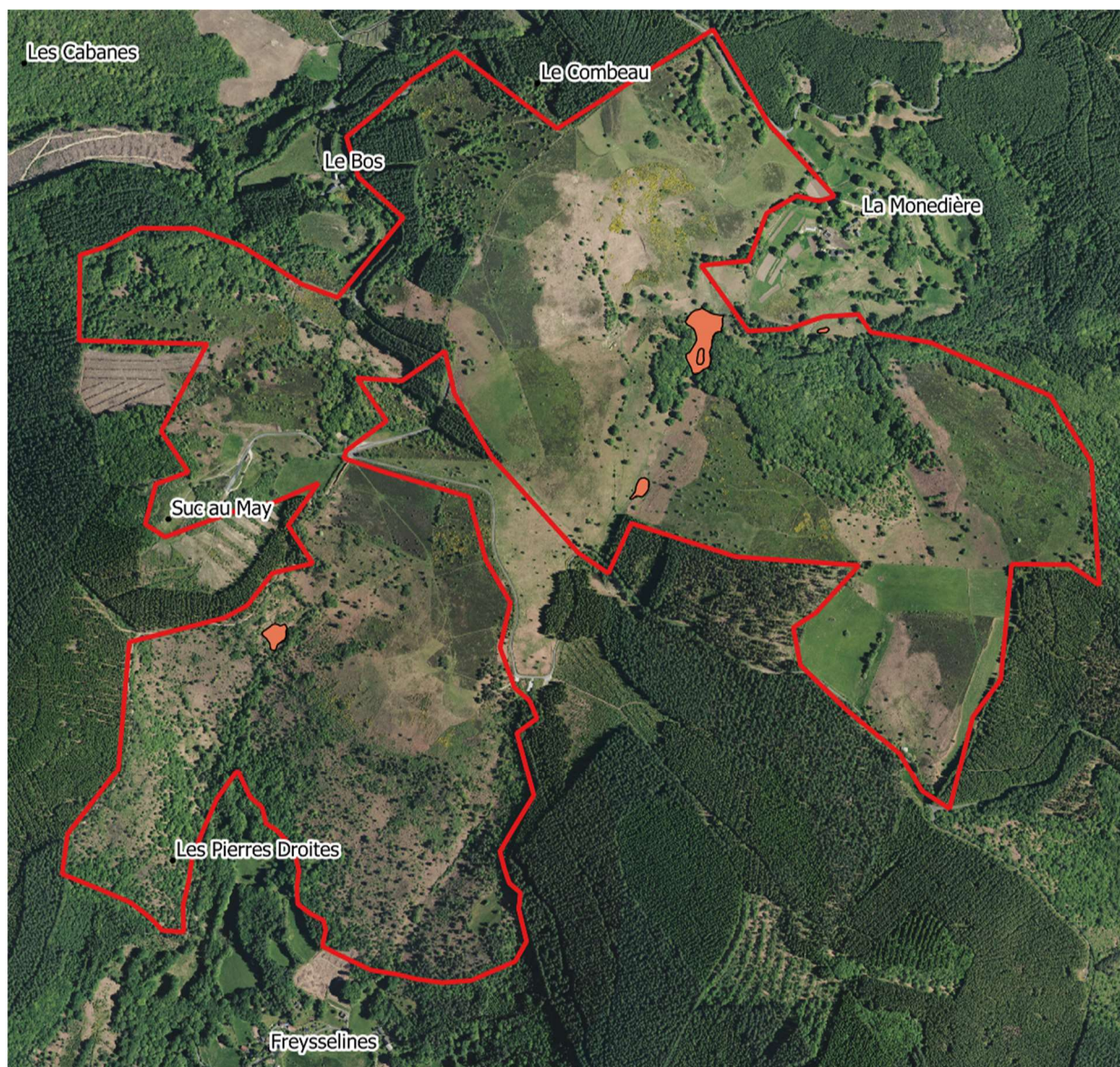
➤ **Etat de conservation**

Les zones de tourbières hautes actives sont dans un bon état de conservation sur le site, leurs surfaces sont cependant réduites.

➤ **Menaces potentielles**

Surpâturage et abandon.

➤ **Localisation dans le site**



- 7110 : Tourbières hautes actives
- Périmètre du site Natura 2000

Réalisation : PNRML - Mélusine MASSON - 07/2019
Fonds cartographique : IGN BD Ortho 2017

0 250 m



Figure 6 : Localisation des tourbières hautes actives dans le site

7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

Légende	Statut	Cd_EUNIS	Intitulé EUNIS	CD_CORINE	Surface
7120	IC	D1.12	Tourbières hautes inactives, dégradées	51.2	1,82 ha (0.75 %)



➤ **Physionomie/Caractéristiques stationnelles**

Tourbière haute dégradée par la colonisation de la Molinie bleue qui devient l'espèce quasi-unique que l'on rencontre avec quelques espèces des tourbières hautes actives qui arrivent à se maintenir. C'est un stade de dégradation des hauts-marais actifs dont la nappe d'eau de surface est asséchée. La molinie pousse en touradons qui empêchent les autres végétaux de s'installer. Les processus d'élaboration et d'accumulation de la tourbe (turfigénèse) sont généralement perturbés et peuvent même avoir cessés, mais une reprise de cette activité turfigène est envisageable sous réserve d'une restauration des conditions écologiques nécessaires, notamment du point de vue hydrique.

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

La Molinie bleue (*Molinia caerulea*) domine et modifie la physionomie du milieu. Les espèces turfigènes caractéristiques des hauts-marais en bon état de conservation disparaissent. Dans cet habitat pauvre en espèces on peut retrouver des Sphaignes indéterminées (*Sphagnum* sp.), le Jonc diffus (*Juncus effusus*), la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

➤ **Dynamique de la végétation**

State d'évolution des hauts-marais qui se sont minéralisés, parfois du fait d'une perturbation du milieu d'origine anthropique : drainage, plantation de résineux à proximité, cet habitat évolue naturellement vers une formation de saules puis vers une forêt. Des actions anthropiques ou induites par des animaux (pâturage, creusement du sol) peuvent permettre un retour vers des stades antérieurs.

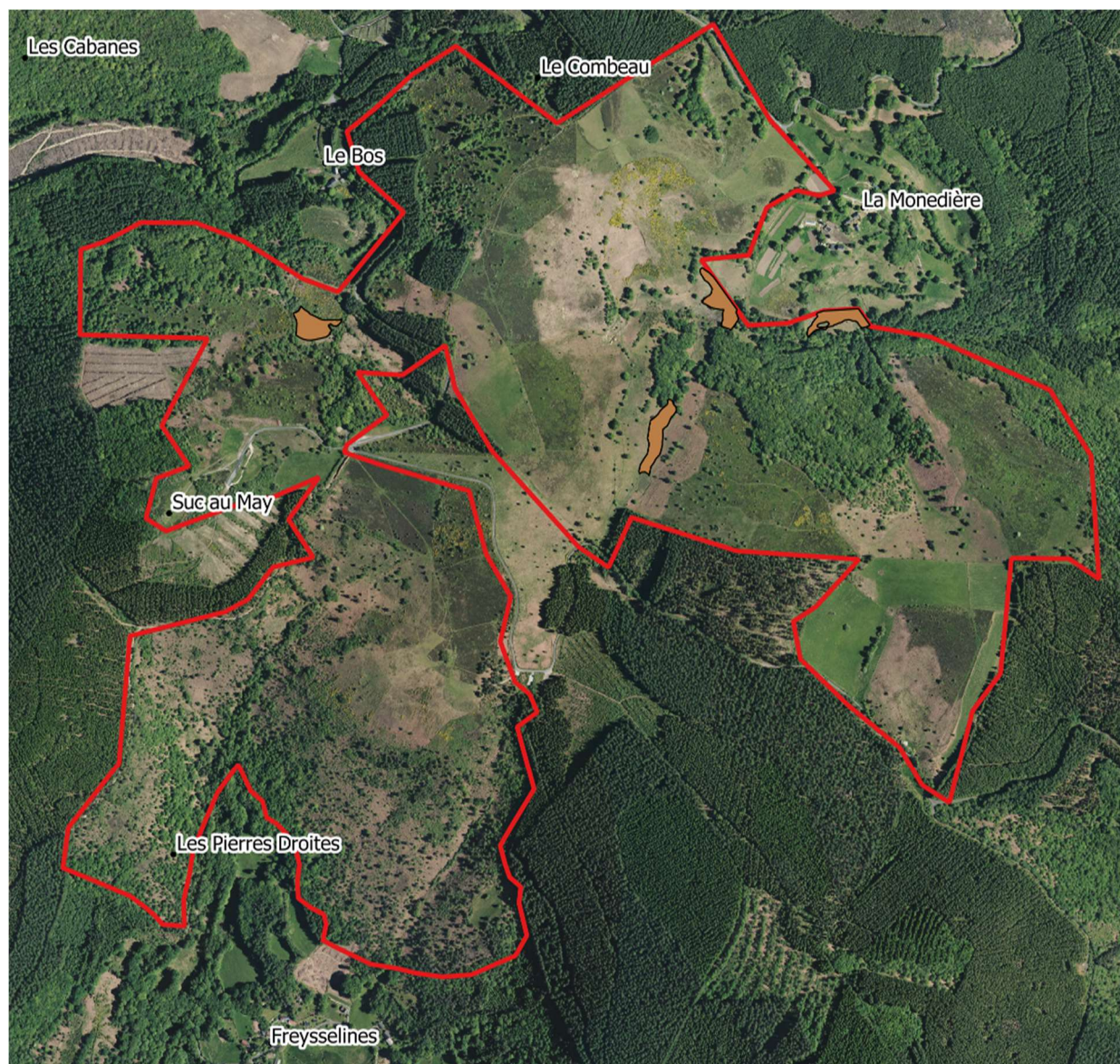
➤ **Etat de conservation**

Sur le site, les tourbières hautes dégradées sont présentes sur de petites surfaces et leur état de conservation est altéré avec une présence d'espèces mésophiles plutôt forestières comme la Fougère aigle ou la Digitale pourpre.

➤ **Menaces potentielles**

Surpâturage et abandon.

➤ **Localisation dans le site**



- 7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
- Périmètre du site Natura 2000

Réalisation : PNRML - Mélusine MASSON - 07/2019
Fonds cartographique : IGN BD Ortho 2017

0 250 m



Figure 7 : Localisation des tourbières hautes dégradées dans le site

7140 : Tourbières de transition et tremblantes

Légende	Statut	Cd_EUNIS	Intitulé EUNIS	CD_CORINE	Surface
7140	IC	D2.33	Tourbières tremblantes à <i>Carex rostrata</i>	54.53	0,07 ha (0.03 %)



➤ **Physionomie/Caractéristiques stationnelles**

Végétations des étages collinéen et montagnard que l'on rencontre sur des tourbes acides gorgées d'eau. Ces tourbières sont des milieux de transition entre végétations aquatiques et terrestres, on les retrouve dans les talwegs à écoulements lents, les bords d'étangs, les dépressions d'eau. La Laïche à bec peut être dominante et former un tapis herbacé dense. Quand elles flottent à la surface de l'eau, ces végétations sont appelées radeaux flottant.

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

Un tapis est constitué par la Laïche à bec (*Carex rostrata*), le Comaret (*Comarum palustre*) et le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*). Des Sphaignes indéterminées (*Sphagnum* sp.) sont généralement présentes dans la strate muscinale.

➤ **Dynamique de la végétation**

Les tourbières tremblantes peuvent évoluer vers des zones de haut-marais après plusieurs années, siècles ou millénaires d'accumulation de sphaignes et une fois que la végétation n'est plus alimentée par la nappe (phénomène d'ombrotrophisation). Plusieurs années d'assèchement peuvent aussi conduire à une minéralisation de la tourbière et une évolution de la végétation vers des stades pré-forestiers.

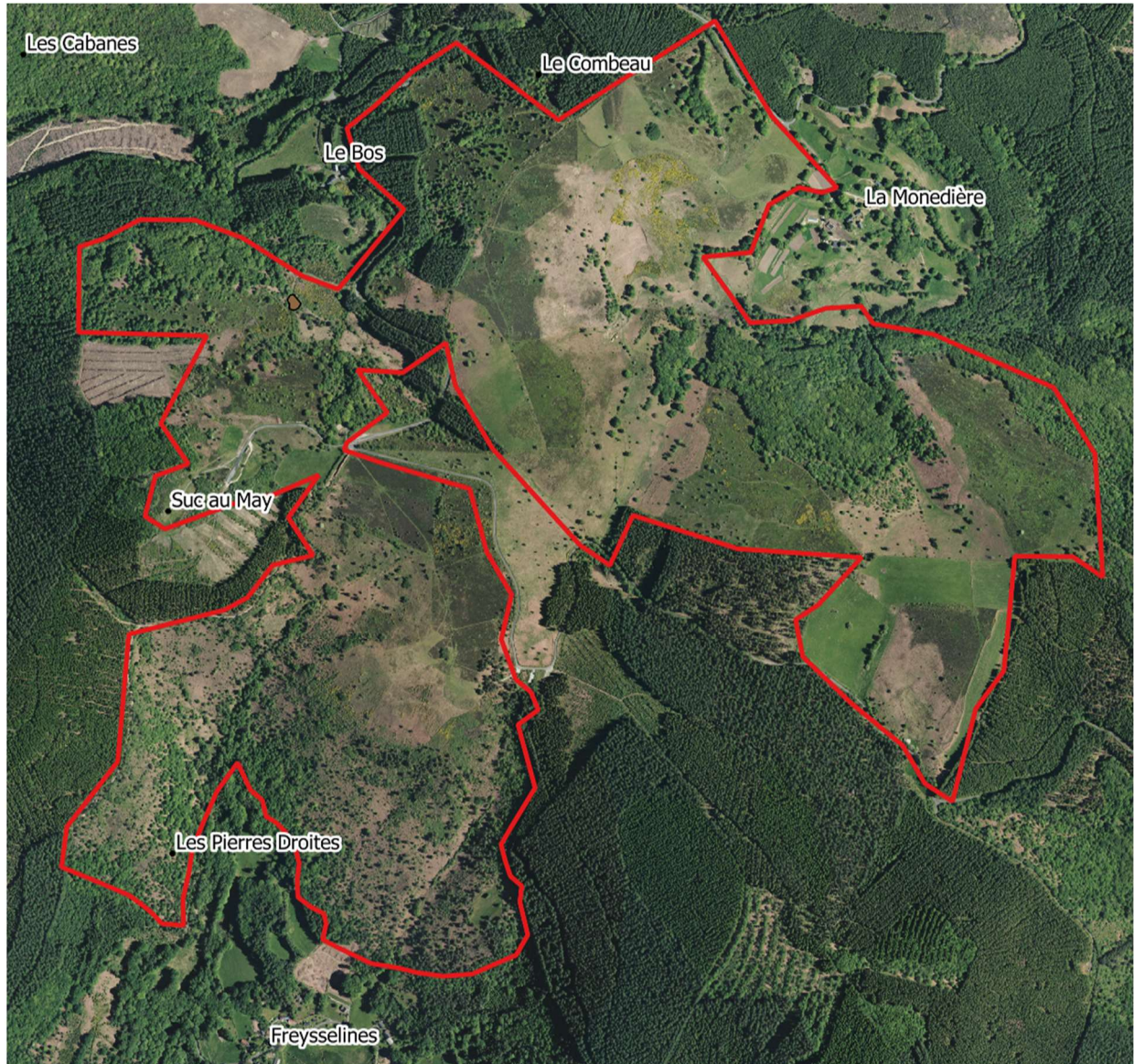
➤ **Etat de conservation**

Sur le site la seule zone concernée par cet habitat au sud du Bos est une ancienne mare anthropique dont la digue n'est plus étanche. La zone semble en voie d'assèchement et on observe une colonisation par les saules. L'état de conservation est donc altéré.

➤ **Menaces potentielles**

Modification du réseau hydrographique.

➤ **Localisation dans le site**



- 7140 : Tourbières de transition et tremblantes
- ▭ Périmètre du site Natura 2000

Réalisation : PNRML - Mélusine MASSON - 07/2019
Fonds cartographique : IGN BD Ortho 2017

0 250 m



Figure 8 : Localisation de la tourbière de transition dans le site

**9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus*
(*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)**

Légende	Statut	Cd_EUNIS	Intitulé EUNIS	CD_CORINE	Surface
9120	IC	G1.62	Hêtraies acidophiles atlantiques	41.12	21,57 ha (8.87 %)



➤ **Caractéristiques stationnelles**

Les bois de hêtre se développent sur des pentes ou des plateaux sur des sols acides dont l'humus est généralement de type moder ou mor dans les régions atlantiques bien arrosées. Ces boisements feuillus sont largement dominés par le Hêtre commun dans la strate arborée, quelques chênes pédonculés peuvent être présents. Le sous-bois est généralement clairsemé car la litière est épaisse et se dégrade mal. Les hêtraies présentent un intérêt floristique limité mais constituent des zones d'alimentation, de reproduction et de refuge pour un grand nombre d'espèces animales (oiseaux, chauves-souris, insectes) et fongiques, dont la diversité est notamment conditionnée par la présence de bois morts sur pied et au sol.

➤ **Espèces indicatrices de l'habitat**

La strate arborée est largement dominée par le Hêtre commun (*Fagus sylvatica*) parfois accompagné du Chêne pédonculé (*Quercus robur*) ou du Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*). La strate arbustive est généralement clairsemée avec des jeunes hêtres et du Houx (*Ilex aquifolium*). La strate herbacée est pauvre et composée d'espèces acidiphiles comme la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*).

➤ **Dynamique de la végétation**

Ces boisements constituent un stade climacique des sols acides du Plateau de Millevaches, sans intervention humaine ou évènement particulier (incendie, changements climatiques), ils devraient rester en place et continuer à vieillir.

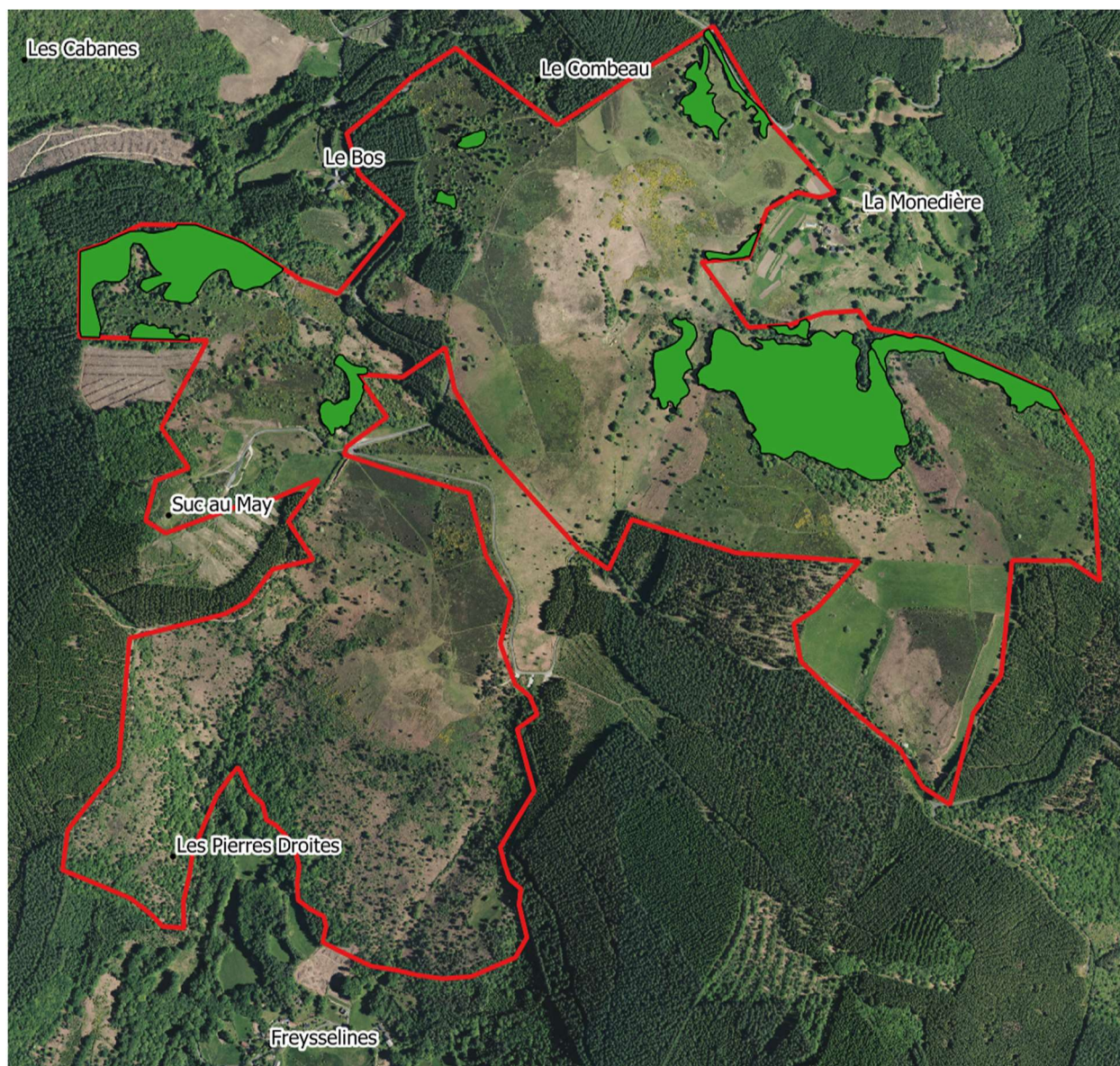
➤ **Etat de conservation**

Dans les Monédières, les hêtraies sont généralement dans un bon état de conservation. Certains boisements de petites superficies ont été classés comme altérés du fait de leurs tailles et d'un manque de maturité. Les boisements de plus grandes surfaces sont dans un bon état de conservation avec une présence régulière d'arbres à cavités et de bois mort au sol.

➤ **Menaces potentielles**

Sylviculture intensive.

➤ **Localisation dans le site**



- 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus
- Périmètre du site Natura 2000

Réalisation : PNRML - Mélusine MASSON - 07/2019
Fonds cartographique : IGN BD Ortho 2017

0 250 m



Figure 9 : Localisation des Hêtraies acidophiles dans le site

B. Autres habitats naturels inventoriés

Les autres habitats naturels inventoriés sont présentés dans le tableau suivant (tableau 2). Les habitats sont rattachés à la typologie EUNIS (European Nature Information System) avec leur correspondance avec les codes CORINE Biotopes anciennement utilisés. La surface et la représentativité de l'habitat à l'échelle du site sont également présentées.

Tableau 2 : Liste des habitats naturels non communautaires inventoriés sur le site Natura 2000

Code EUNIS	Intitulé de l'habitat	Code CORINE	ha	%
C1	Eaux dormantes de surface	22	0,02	0
E1.72	Pelouses à <i>Agrostis</i> et <i>Festuca</i>	35.12	13,74	5,65
E1.73	Pelouses à <i>Deschampsia flexuosa</i>	35.13	5,48	2,25
E2.61	Prairies améliorées sèches ou humides	81.1	10,67	4,39
E5.31	Formations subatlantiques de <i>Pteridium aquilinum</i>	31.861	46,30	19,03
F3.132	Fourrés à bourdaine, sorbier, chèvrefeuille	31.832	20,35	8,36
F3.14	Sarothamnaies tempérées	31.84	4,83	1,98
F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à <i>Salix</i>	44.92	1,72	0,71
G1.82	Hêtraies-Chênaies acidophiles atlantiques	41.52	9,28	3,81
G3.42	Pinèdes de <i>Pinus sylvestris</i> médio-européennes	42.52	0,26	0,11
G3.F21	Plantations d'épicéas, de sapins, de mélèzes, de douglas et cèdres exotiques	83.312	10,48	4,31
G5.1	Alignements d'arbres	84.1	0,23	0,09
G5.841	Clairières à épilobe et digitale	31.8711	0,33	0,14
H	Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée	6	0,05	0,02
I1	Cultures et jardins maraîchers	82	0,28	0,12
J1	Bâtiments des villes et des villages	86	0,03	0,01
J4.2	Réseaux routiers	nn	1,07	0,44

C. Représentativité des habitats par grands types de milieux

Les différents habitats évoqués ci-dessus sont présentés par grands types de milieux dans la carte suivante (figure 10) afin d'avoir une meilleure représentation de ces derniers à l'échelle du site Natura 2000 et de mieux identifier les zones favorables aux espèces animales et végétales présentées dans les parties II et III.

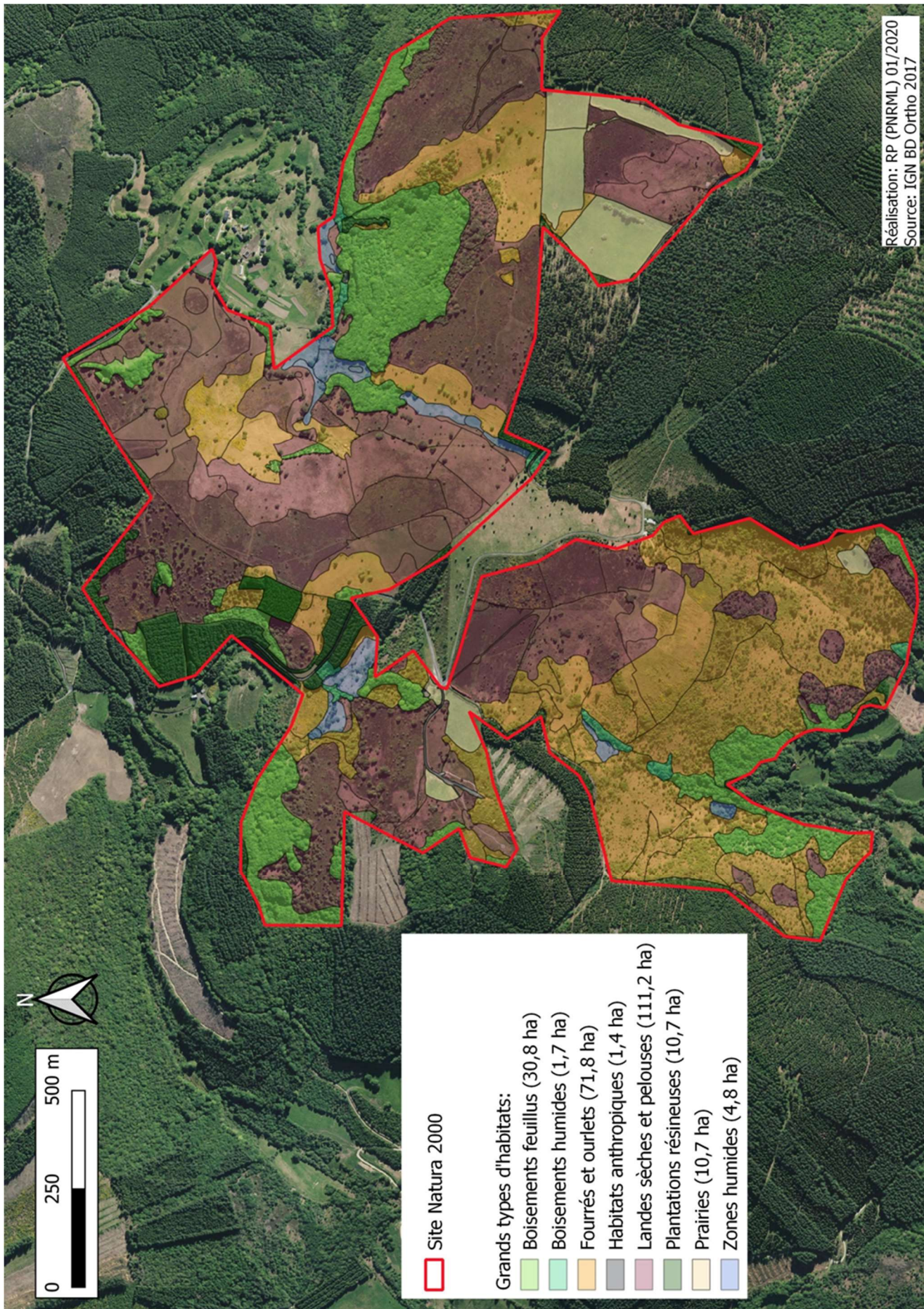


Figure 10 : Localisation des grands types d'habitats dans le site Natura 2000

III. ESPÈCES ANIMALES

Dans le site Natura 2000 des « Landes des Monédières », **215 espèces animales ont été recensées** (listes complètes en annexes 2 à 10):

- 3 espèces d'Amphibiens,
- 34 espèces de Coléoptères,
- 65 espèces de Lépidoptères,
- 20 espèces de Mammifères,
- 1 espèce de Mantres,
- 8 espèces d'Odonates,
- 45 espèces d'Oiseaux,
- 33 espèces d'Orthoptères et
- 6 espèces de Reptiles.

A. Les espèces d'intérêt communautaire

Des espèces inscrites aux annexes de la Directive Habitat-Faune-Flore de 1992 présentent un intérêt à l'échelle européenne et utilisent le site Natura 2000 comme zone de nidification ou de chasse. Elles sont présentées ci-après. Cinq espèces de mammifères sont concernées : la Loutre d'Europe, la Barbastelle d'Europe, Le Grand murin, le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échanquées ainsi qu'un insecte : le Lucane cerf-volant.

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) (figure 11)

➤ Statuts de protection

Protection Nationale*	Liste Rouge France 2017	Autres
PN 1 et PN 2	LC : préoccupation mineure	Convention de Berne : annexe II CITES : annexe A
Directive Habitats	Plan National d'Actions	Espèce déterminante ZNIEFF Espèce de cohérence Trame Verte et Bleue
Annexes II et IV	PNA loutre	

*Protection Nationale :

- PN 1 = Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (article 1^{er}).
- PN 2 = Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestre protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (article 2^{ème}).

➤ Description

C'est l'un des plus grands Mustélidés d'Europe. La loutre est carnivore, elle est territoriale et solitaire, les couples ne se forment que pour l'accouplement qui peut avoir lieu toute l'année. L'espèce est bien présente sur l'ensemble du réseau hydrographique du Limousin (figure 12). Dans les années 80, alors qu'elle avait quasiment disparue de la France à cause des destructions humaines cette région a été une population source pour la reconquête du territoire national. Un Plan National d'Actions a eu lieu entre 2010 et 2015 il visait à approfondir les connaissances sur l'espèce, à améliorer sa protection et à la faire mieux connaître (KUHN, 2009). Bien que les zones humides soient réduites sur le site Natura 2000, la loutre est susceptible de se rencontrer dans tous les milieux humides et de transiter par le site.



Figure 11 : Loutre d'Europe (R. KUHN, INPN)

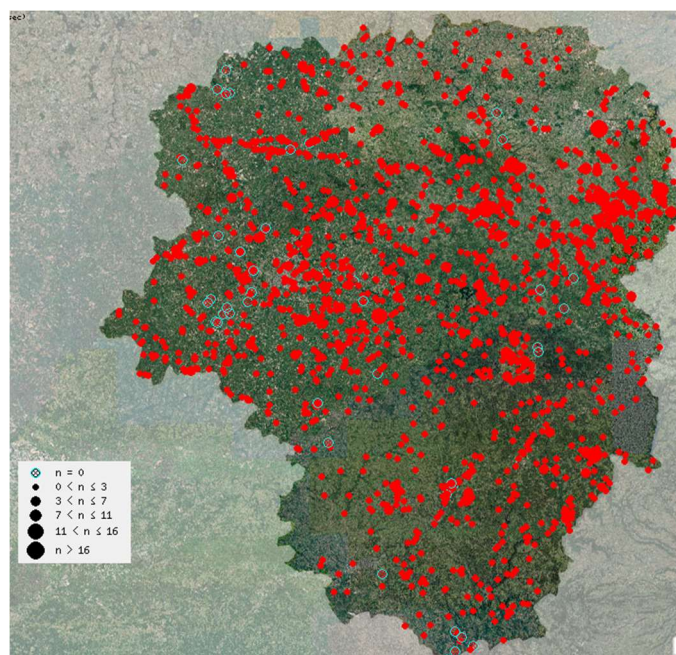


Figure 12 : Répartition de la Loutre d'Europe en Limousin (Faune Limousin, 2019)

La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) (figure 13)

➤ Statuts de protection

Protection Nationale*	Liste Rouge France 2017	Autres
PN 2	LC : préoccupation mineure	Convention de Bonn : annexe II Convention de Berne : annexe II
Directive Habitats	Plan National d'Actions	Espèce déterminante ZNIEFF Espèce de cohérence Trame Verte et Bleue
Annexes II et IV	PNA chiroptères	

*Protection nationale : PN 2 = Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestre protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (article 2^{ème}).

➤ Description

Chauve-souris typique des forêts feuillues et mixtes matures, la barbastelle, espèce strictement européenne, présente un état de conservation quasi menacé à l'échelle mondiale mais de préoccupation mineure en France où elle est omniprésente (UICN & al, 2017). Sa conservation passe en premier lieu par le maintien des espaces forestiers dans lesquels elle s'alimente et se reproduit. L'espèce consomme principalement des papillons de nuit. En Limousin, cette espèce est rare bien que largement répartie (figure 14). Sur le site Natura 2000, elle a été détectée en période de reproduction lors d'écoutes nocturnes en 2006 et en 2019. En période d'hibernation, elle est présente dans une maison en ruine à proximité immédiate du site.



Figure 13 : Barbastelle d'Europe (L. ARTHUR, INPN)

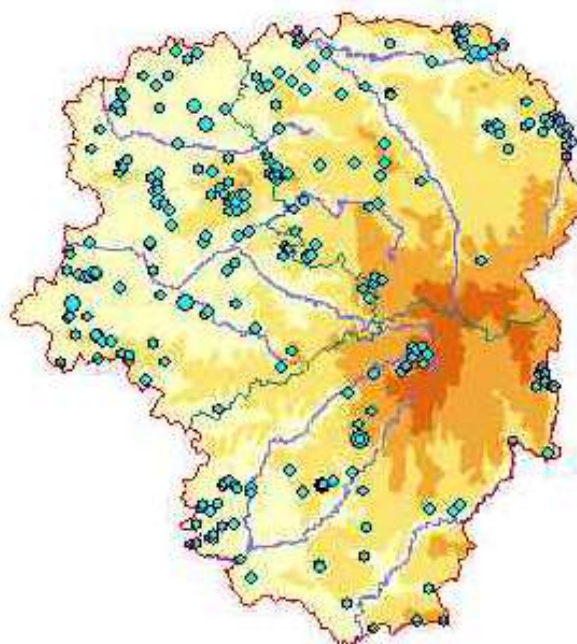


Figure 14 : Répartition de la Barbastelle d'Europe en Limousin (GMHL, 2010)

La Grand murin (*Myotis myotis*) (figure 15)

➤ Statuts de protection

Protection Nationale*	Liste Rouge France 2017	Autres
PN 2	LC : préoccupation mineure	Convention de Bonn : annexe II Convention de Berne : annexe II
Directive Habitats	Plan National d'Actions	Espèce déterminante ZNIEFF Espèce de cohérence Trame Verte et Bleue
Annexes II et IV	PNA chiroptères	

*Protection nationale : PN 2 = Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (article 2^{ème}).

➤ Description

En France, le Grand murin est présent dans tout le territoire. En Limousin, ce murin est bien présent mais plus rare dans l'est de la région (figure 16). Les femelles se regroupent pour la mise-bas et pour élever leur seul jeune de l'année dans des bâtiments ayant des charpentes spacieuses et chaudes. C'est une espèce forestière qui est présente dans les vieilles forêts feuillues de hêtres et/ou de chênes et dans les forêts mixtes où elle chasse dans les zones dégagées des insectes : carabes, bousiers. Elle recherche également les milieux bocagers et les pâtures pour capturer ses proies. L'agriculture extensive, un couvert forestier diversifié et important lui sont favorables. Sur le site des Landes des Monédières, le Grand murin a été contacté pour la première fois en transit lors d'une écoute nocturne en 2019.

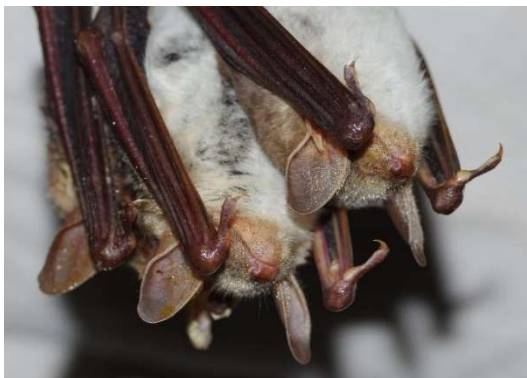


Figure 15 : Grand murin (P. GOURDAIN, INPN)

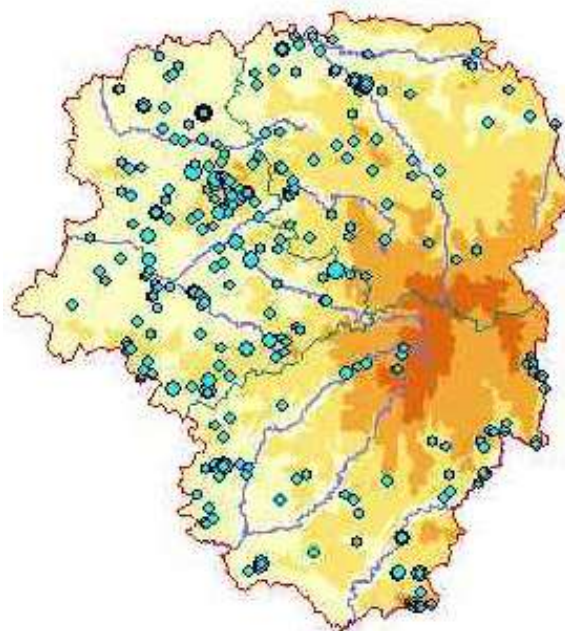


Figure 16 : Répartition du Grand Murin en Limousin (GMHL, 2010)

Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) (figure 17)

➤ Statuts de protection

Protection Nationale*	Liste Rouge France 2017	Autres
PN 2	LC : préoccupation mineure	Convention de Bonn : annexe II Convention de Berne : annexe II Espèce déterminante ZNIEFF
Directive Habitats	Plan National d'Actions	
Annexes II et IV	PNA chiroptères	

*Protection nationale : PN 2 = Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestre protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (article 2^{ème}).

➤ Description

Le Grand rhinolophe n'utilise pas de cavités d'arbres, les gîtes de reproduction en Limousin sont en général de grands greniers spacieux. L'espèce affectionne les paysages semi-ouverts avec une grande diversité d'habitats (boisements clairs de feuillus, pinèdes, lisières, herbages bordés de haies et pâturés, landes, friches, vergers et jardins). En France, son statut de conservation semble favorable (UICN & al, op. cit). L'espèce est rare en Limousin (figure 18). Le Massif des Monédières est un site majeur pour l'espèce. Des gîtes de reproduction sont connus sur les communes de Chaumeil et de Beaumont. Cette espèce est amenée à chasser sur le site des Landes des Monédières.



Figure 17 : Grand rhinolophe
(J.C DE MASSARY, INPN)

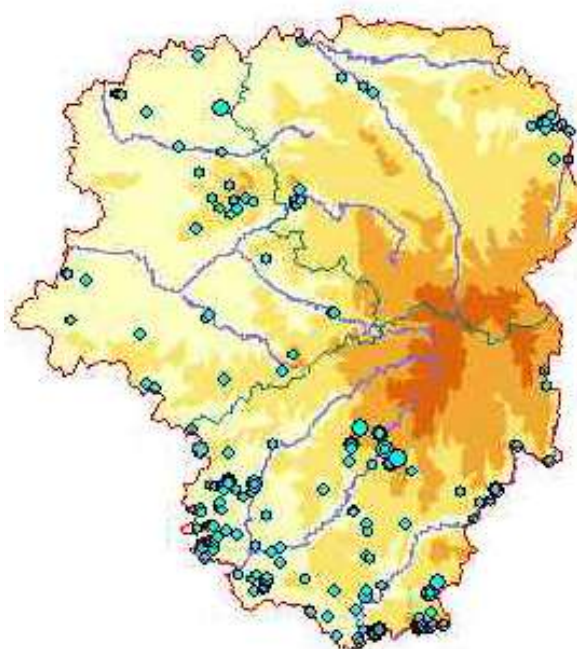


Figure 18 : Répartition du Grand rhinolophe en Limousin
(GMHL, 2010)

Le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) (figure 19)

➤ Statuts de protection

Protection Nationale*	Liste Rouge France 2017	Autres
PN 2	LC : préoccupation mineure	Convention de Bonn : annexe II Convention de Berne : annexe II Espèce déterminante ZNIEFF
Directive Habitats	Plan National d'Actions	
Annexes II et IV	PNA chiroptères	

*Protection nationale : PN 2 = Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestre protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (article 2^{ème}).

➤ Description

Ce murin préfère les milieux forestiers feuillus avec une strate arbustive riche, entrecoupés de zones humides et de cours d'eau. Sa nourriture se compose essentiellement de Diptères diurnes et d'Arachnides. Son statut de conservation semble plutôt favorable en France (UICN & al, op. cit) cependant cette espèce peut être menacée par la diminution des boisements feuillus et mixtes, la fermeture des cavités et la récession des pratiques d'élevage extensif. En Limousin cette espèce est disséminée et rare (figure 20), elle fréquente les mêmes gîtes de reproduction que le Grand rhinolophe. Le Massif des Monédières est l'un des secteurs de présence important pour cette espèce dans la région, au moins trois colonies de reproduction y sont connues. Cette espèce est amenée à chasser sur le site des Landes des Monédières.



Figure 19 : Murin à oreilles échancrées (L. ARTHUR, INPN)

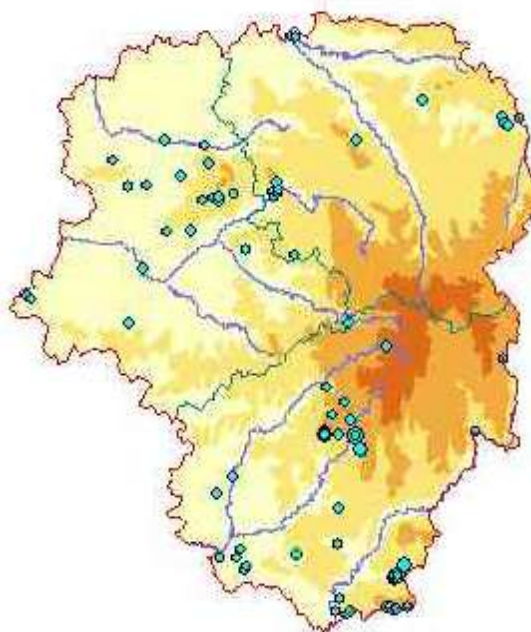


Figure 20 : Répartition du Murin à oreilles échancrées en Limousin (GMHL, 2010)

Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) (figure 21)

➤ Statuts de protection

Protection Nationale*	Liste Rouge France 2017	Autres
Aucune	Aucun	Convention de Berne : Annexe III LC : préoccupation mineure en Limousin
Directive Habitats	Plan National d'Actions	
Annexe II	Aucun	

➤ Description

Ce gros Coléoptère a une répartition typiquement européenne. Bien que rare en Europe du Nord, il est fréquent en France au sud de la Loire et au sud de l'Europe. En Limousin, l'espèce est fréquente (figure 22). Elle se rencontre dans les forêts de feuillus : bois de chênes, de châtaigniers et d'autres essences, dans les parcs et jardins et dans le bocage avec des haies peuplées de vieux arbres. Il a besoin de souches et de bois mort pour accomplir son cycle vital. Sa présence est plus marginale au-dessus des 600 mètres d'altitudes. Sur le site, une mandibule a été retrouvée au Puy Lafajole en 2013 (CHAMBORD, 2013). Ces macro-restes issus des captures nocturnes d'oiseaux sont un bon moyen pour détecter cette espèce aux mœurs crépusculaires.



Figure 22 : *Lucane cerf-volant* (R. PETIT)

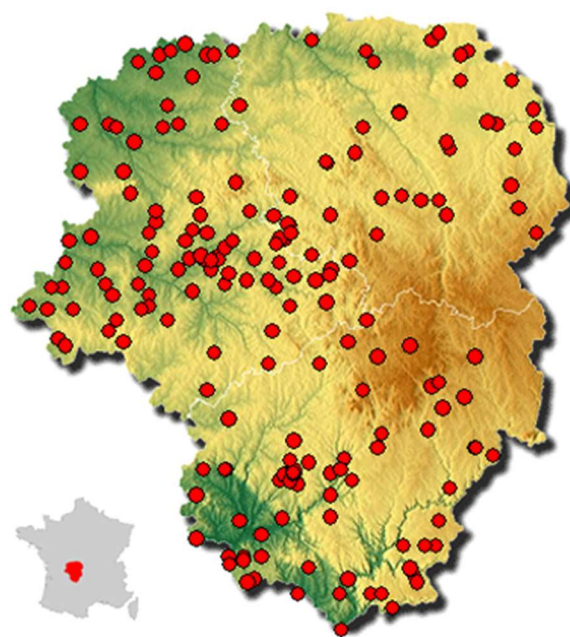


Figure 21 : Répartition du *Lucane cerf-volant* en Limousin (SEL, 2013)

B. Les espèces patrimoniales

Le Massif des Monédières se situe sur les contreforts sud-ouest du Plateau de Millevaches, cette situation géographique fait de ce site un carrefour climatique où on retrouve aussi bien des espèces d'affinité atlantique avec des espèces d'affinité montagnarde. Dans les différents milieux naturels du site Natura 2000 (landes sèches, hêtraies, tourbières,...) plusieurs espèces animales qui ont un intérêt à l'échelle du Limousin voir à l'échelle de la France se rencontrent. Les plus caractéristiques sont présentées ci-après.

1. Les Oiseaux

Sur le site, **45 espèces ont été inventoriées** dont 38 avec un statut de nidification supposé ou avéré.

Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) (figure 23)



Figure 23 : Circaète Jean-le-Blanc (Gérard NONIQUE-DESVERNES)

Le circaète est une espèce d'affinité méditerranéenne présente en France en dessous d'une ligne reliant la Vendée au Jura, on le retrouve particulièrement dans le sud-est et le sud du Massif Central. Il hiverne en Afrique Sahélienne du Sénégal à l'Ethiopie. En Limousin ce rapace est présent dans les Gorges de la Dordogne et ses affluents mais également sur le Plateau de Millevaches et dans d'autres vallées bien exposées. Son régime alimentaire se compose quasi exclusivement de reptiles, il recherche donc des zones ensoleillées. Sur le plateau, ses deux proies favorites sont la Vipère péliade (*Vipera berus*) et le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) qui s'activent à des températures assez basses. Une seule observation a été réalisée en 2018 dans le site. Il est probable qu'au moins un couple niche dans le Massif des Monédières mais en dehors du site Natura 2000 qu'il utilise comme zone de chasse.

L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) (figure 24)



Figure 24 : Engoulevent d'Europe (P. GOURDAIN, INPN)

prospéction nocturne pour rechercher l'espèce mais un oiseau a été observé en journée dans le Cirque de Freysselines en 2018.

En France, l'engoulevent est présent dans tout le pays mais plus rare au nord d'une ligne Le Havre-Besançon. Ce migrateur transsaharien va hiverner en Afrique tropicale, de l'Ethiopie au Soudan jusqu'au sud du continent. Il est présent partout en Limousin sauf en Basse Marche où les vastes étendues de prairies ne lui sont pas favorables. Il niche dans les landes ou les friches (coupes forestières). On le contacte plus facilement pendant les chaudes nuits d'été quand il chasse les insectes. Son chant résonne entre les mois de mai et de juillet. Sur le site, il n'y a pas eu de

Le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) (figure 25)



Figure 25 : Faucon hobereau (P-Y. LE BAIL, INPN)

Ce faucon est présent sur la quasi-totalité du territoire national. Les individus nichant en Europe vont hiverner en Afrique Australe. En Limousin, il est présent partout mais en faible densité. On le retrouve dans les milieux ouverts bocagers, particulièrement près des plans d'eau ou rivières et sur les landes et tourbières du Plateau de Millevaches. Il se nourrit d'insectes et d'oiseaux, parfois de chauves-souris qu'il capture en vol. Pour nicher, il utilise les anciens nids de corneille.

De retour d'hivernage en avril dans la région, il ne va pondre qu'au mois de juin, cette nidification tardive rend difficile sa détection. En 2018, l'observation de deux oiseaux en chasse en juillet donne un statut de nidification possible à cette espèce sur le site dont la reproduction (au moins probable) est suspectée depuis plusieurs années sans avoir été confirmée.

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) (figure 26)



Figure 26 : Pie-grièche écorcheur (R. PETIT, PNRML)

En France, cette pie-grièche est rare au nord d'une ligne reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Charleville-Mézières (Ardennes) et moins fréquente dans le Midi-Méditerranéen, elle est bien présente dans le reste du pays. Son aire d'hivernage se trouve au sud de l'Afrique. C'est une espèce typique des milieux ouverts où elle recherche des zones buissonnantes avec des épineux et/ou des clôtures, différents perchoirs naturels ou artificiels et des zones herbeuses avec des insectes. On peut la contacter en Limousin à partir de la fin du mois d'avril mais généralement au début du mois de mai. Sa répartition est

quasi homogène sur l'ensemble du territoire où les milieux bocagers exploités de manière extensive par du pâturage sont encore présents. Au moins deux couples étaient présents en 2018 dans le site, un localisé au nord du Cirque de Freysselines, l'autre à l'ouest de la Monédière. Le maintien d'un pâturage extensif et de zones buissonnantes lui sont favorables.

Le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) (figure 27)



Figure 27 : Pipit farlouse (J. LAIGNEL, INPN)

Ce pipit niche en France dans la moitié nord du pays et dans le Massif Central. Il est plus répandu dans les zones côtières du nord (Bretagne, Manche, Nord). Son statut est menacé, il est classé dans la catégorie « vulnérable » de la liste rouge nationale (UICN, 2016). Il est présent sur la Montagne Limousine où il niche dans les grands ensembles de landes et tourbières. Il a besoin de milieux ouverts avec des postes de chant. Son nid au sol est difficile à détecter. Les cantons de l'espèce dans le site des Monédières sont intéressants à suivre dans le temps car il s'agit des secteurs les plus au sud de son aire de répartition dans la région géographique. Le réchauffement climatique pourrait entraîner une modification de l'aire de répartition de cette espèce

septentrionale.

► Comment favoriser les espèces d'oiseaux patrimoniales ?

Le site des Monédières est principalement constitué de landes sèches, de pelouses et d'anciennes landes qui se sont transformées en formations à fougères aigles ou en ourlets arbustifs. Cet ensemble de milieux pastoraux et pré-forestiers constitue le principal attrait pour les différentes espèces d'oiseaux présentes et notamment les espèces patrimoniales. La diversité des espèces augmente avec une mosaïque d'habitats naturels et la présence de micro-habitats : arbres isolés, buissons, muret, sentiers d'animaux... Afin d'éviter les destructions directes d'espèces les opérations mécaniques doivent avoir lieu en dehors de la période principale de nidification des oiseaux, du 15 mars au 1 septembre. Le broyage est à éviter par exemple lors de cette période pour ne pas détruire les nichées d'Engoulevent d'Europe ou d'Alouette lulu. Un maximum d'arbres et buissons devrait être conservé au sein des parcs de pâturage, en particulier les essences épineuses (aubépine, prunellier) pour la Pie-grièche écorcheur et les différents arbustes à baies (sorbier, houx, genévrier) pour les Turdidés en hiver.

Des grands arbres parsemés dans les landes fournissent des perchoirs pour faciliter la chasse du Circaète-Jean-le-Blanc et peuvent également accueillir des nids de Corvidés qui seront réutilisés par le Faucon hobereau pour nicher. Le pâturage extensif est favorable aux oiseaux lorsqu'il crée une mosaïque de hauteur de végétation avec des zones moins pâturées qui laisse une végétation haute se développer et des plages de végétations rases voir des zones où le sol est à nu. Cette diversité structurale permet d'augmenter la diversité végétale et le nombre d'espèces d'invertébrés.

Les vermifuges ont un impact négatif sur les insectes coprophages et sur les oiseaux insectivores comme la Pie-grièche écorcheur. L'administration de vermifuges aux animaux devrait être réalisée de préférence lorsqu'ils sont en bâtiment une dizaine de jours avant leur sortie. Si une vermifugation doit avoir lieu sur des animaux en plein air, il est préférable de les parquer dans un espace réduit afin de limiter au maximum la propagation de pesticides dans le milieu.

2. Les Reptiles

Sur le site, **6 espèces de Reptiles** ont été inventoriées.

Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) (figure 28)



Figure 28 : Lézard des souches
(R. PETIT, PNRML)

Ce lézard trapu se déplace lentement par rapport aux autres lézards. Il est présent en Europe Continentale, en France sur une bonne partie du territoire, mais évite la zone atlantique et le pourtour méditerranéen. Son statut de conservation est « quasi menacé » selon la liste rouge nationale (UICN, 2015). En Limousin, il est présent sur les hauteurs de la région, dans les Combrailles creusoises et en Haute-Vienne dans les monts d'Ambazac et de Blonds. Il recherche des zones sèches (landes, pelouses, coupes à blanc) ou humides (prairies paratourbeuses) ou le sol est meuble (litière forestière, sable) pour que la femelle puisse enterrer ses œufs.

Sur le site Natura 2000, deux observations ont été effectuées en 2018 lors de la cartographie des habitats, une dans le Cirque de Freysselines et l'autre à l'ouest de la Monédière.

► Comment favoriser la présence du Lézard des souches ?

Le Lézard des souches a besoin de milieux avec une végétation basse comme les bruyères pour lui procurer des abris contre un ensoleillement trop important et des zones où le sol est à nu pour que les femelles puissent pondre leurs œufs. Les landes entretenues par un pâturage ovin extensif comme dans les Monédières sont donc des habitats favorables à l'espèce. La remise en pâturage des secteurs en voie de colonisation par des prés-manteaux forestiers serait favorable à ce lézard qui a besoin de milieux de reproduction proches les uns des autres car ces capacités de colonisation et la taille de son territoire vital sont limitées. La présence de micro-habitats : haie, tas de branche, souche, muret en pierre sèche est aussi importante pour cette espèce et les reptiles en général. Ces éléments devraient être conservés systématiquement lorsqu'ils sont présents. La gestion des lisières forestières devra se faire en conservant des strates de végétations diversifiées.

3. Les Lépidoptères

Sur le site, **65 espèces de Lépidoptères** ont été inventoriées. Il s'agit de 52 espèces de papillons de jour (Rhopalocères) et de 13 espèces de papillons de nuit (Hétérocères).

La Cuculie de l'aster (*Cucullia asteris*) (figure 29)



Figure 29 : Cuculie de l'aster
(D. MOREL, Lepinet.fr)

Cette noctuelle présente dans l'ensemble de la France se développe notamment sur la Vergé d'or (*Solidago virgaurea*). Lors d'une prospection de la Société Entomologique du Limousin (SEL) sur le site en août 2018, une chenille a été identifiée. Il s'agit d'une redécouverte de l'espèce en Limousin. La seule citation précédente a été effectuée en 1977 en Creuse par Patrick CHAZAUD (Bulletin de la Société des Lépidoptéristes français – La Montagne de Saint-Goussaud (1977), 1978). De nombreuses découvertes restent à réaliser en entomologie à l'échelle des sites Natura 2000 et de l'ensemble de la région géographique.

L'Azuré du thym (*Pseudophilotes baton*) (figure 30)



Figure 30 : Azuré du thym (R. PETIT)

Cette espèce thermophile est présente dans la plupart des départements français, abondante dans le Midi et plus localisée dans la moitié nord de la France. Ses plantes hôtes sont les différentes espèces de thym et diverses lamiacées. Souvent peu abondant sur ses stations, sa répartition en Limousin est originale car il se rencontre dans deux secteurs très différents : le Causse Corrèzien et le Plateau de Millevaches. Il est classé dans la catégorie « Rare » sur la liste rouge des papillons de jour du Limousin (in DELMAS & al, 2000) : « Espèces qui ne sont pas immédiatement suspectées d'être vulnérables ou menacées, mais dont les populations sont limitées du fait d'une répartition géographique réduite qui les expose à certains risques ».

Bien que localisé, il se rencontre dans différentes zones du Plateau de Millevaches et des Monédières où il fréquente différents milieux thermophiles : landes, pelouses, coupe à blanc. Sur le site il a été observé à trois reprises en 2018 dans des parcs de pâturage de la ferme de la Monédière et du Cirque de Freysselines.

Cuivré mauvin (*Lycaena alciphron*) (figure 31)



Ce grand cuivré est présent dans la moitié sud-est de la France (de la Moselle aux Landes). L'espèce est rare en Limousin, on la retrouve principalement sur la Montagne Limousine et dans les Gorges de la Dordogne de manière localisée. Elle affectionne les milieux thermophiles rocaillieux (friches sèches, gorges boisées,...). Ses plantes hôtes sont les oseilles sauvages (rumex). Un mâle a été observé sur le Puy Mougeau en 2018.

Figure 31 : Cuivré mauvin
(R. PETIT, PNRML)

► Comment favoriser les papillons patrimoniaux ?

La diversité des milieux naturels et des espèces végétales est favorable aux différentes espèces de papillons. L'Azuré du thym et le Cuivré mauvin affectionnent les milieux thermophiles où l'on retrouve du Thym serpolet. Dans le site des Monédières les zones de Thym serpolet sont présentes dans les pelouses à agrostis et féтуque, parfois dans des landes sèches. Les amendements doivent être limités dans ces pelouses afin d'éviter de modifier la structure du peuplement végétal en faveur des Poacées prairiales moins favorable aux papillons. L'entretien par pâturage ovin extensif est favorable à la diversification végétale.

Les opérations de fauche notamment des bords de routes doivent être effectuées à l'automne pour permettre aux plantes annuelles de grainer. Une intervention par taches est à privilégier pour maintenir une mosaïque de stade de végétation : des stades pionniers aux stades sénescents et maintenir les cortèges associés (flore et faune) à chacun des stades. Lors des opérations de débroussaillage une partie des fourrés doit être conservée car ils sont généralement constitués de plantes hôtes : prunellier, ronces.

4. Les Orthoptères

Sur le site, **33 espèces de criquets et sauterelles** ont été inventoriées.

Le Criquet rouge-queue (*Omocestus haemorrhoidalis*) (figure 32)



Figure 32 : Criquet rouge-queue
(R. PETIT, PNRML)

L'espèce est menacée au niveau national, ses populations sont généralement localisées. Ce criquet très thermophile est associé aux zones à végétations rases, notamment aux pelouses sèches entretenues par pâturage ovin. Il est présent en France dans un large quart sud-est allant de la Haute-Saône aux Pyrénées-Atlantiques et plus rare au nord du pays. En Limousin, l'espèce est connue uniquement sur le Plateau de Millevaches et dans les Monédières. Les stations du site sont en limites de répartition sud-ouest à l'échelle de la Montagne Limousine. Sur le site il semble assez localisé, on le retrouve logiquement dans les zones les plus pâturées par les moutons aux alentours de la ferme de la Monédière.

Le Barbitiste des Pyrénées (*Isophya pyrenaea*) (figure 33)



Figure 33 : Barbitiste des Pyrénées
(R. PETIT, PNRML)

En France cette espèce est présente en dessous d'une diagonale qui va de la Haute-Saône à la Charente-Maritime. On la retrouve dans différents milieux arbustifs et herbacés méso-xérophiles. Cette sauterelle trapue a été découverte dans les Monédières à environ 860 mètres d'altitudes lors des prospections pour la mise à jour de la cartographie des habitats en 2018. Deux observations ont été effectuées et confirment donc la présence de cette espèce sur le site Natura 2000. Il s'agit d'une localité isolée des autres sites connus de l'espèce en Corrèze (seul département du Limousin où elle est présente sur plusieurs stations) où on la retrouve dans les Gorges de la Dordogne et le Sud-Ouest Corrèzien à des altitudes comprises entre 100 et 400 mètres.

La Decticelle bicolor (*Bicolorana bicolor*) (figure 34)



Figure 34 : Decticelle bicolor
(R. PETIT, PNRML)

En France, cette decticelle est présente dans la plupart des départements sur une large moitié allant de la Seine-Maritime aux Pyrénées Orientales. Cette sauterelle est présente en Limousin de manière localisée sur le Plateau de Millevaches, dans les Monédières et sur le Plateau de Bort. Elle fréquente les landes et les coupes à blancs buissonnantes. A l'intérieur du site Natura 2000, elle est assez abondante. Ce site est probablement un des secteurs où les densités sont les plus importantes dans la région même si les connaissances sur les Orthoptères sont encore partielles.

Le Dectique verrucivore (*Decticus verrucivorus*) (figure 36)



Figure 35 : Dectique verrucivore
(R. PETIT, PNRML)

Le Dectique verrucivore est une grande sauterelle caractéristique des prairies naturelles à hautes herbes et à flore diversifiée. Ces populations ont considérablement régressé ces dernières décennies, notamment en plaine où il a disparu de nombreuses régions. Ces principaux bastions restent en France les zones d'élevage extensif de moyenne montagne. En Limousin, il est encore régulier dans les prairies naturelles et les landes du Plateau de Millevaches et il est très rare ailleurs où des petites populations semblent se maintenir ponctuellement à la faveur de zones prairiales épargnées par les labours et la fertilisation à outrance (Sud Corrèzien, Combrailles et Nord-Ouest de la Haute-

Vienne). Il est urgent d'identifier ses zones refuges pour y envisager des mesures de protection qui profiteront à tout un cortège d'espèces liées aux prairies de fauche naturelles. Les prairies à dectique sont en effet souvent très riches en insectes divers et accueillent généralement de nombreux passereaux insectivores consommateurs d'Orthoptères (Bruant proyer, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu,...) (Julien BARATAUD in Faune Limousin 2017). Sur le site, cette espèce est encore bien présente notamment dans la moitié nord-est.

La Decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*) (figure 35)



Figure 36 : Decticelle des bruyères (R. PETIT, PNRML)

Cette espèce est bien fréquente dans le Limousin alors qu'elle est rare à l'échelle de la France où on la retrouve principalement dans les régions montagnardes (Massif-Central, Jura, Alpes, Pyrénées), continentales (Lorraine, Champagne-Ardenne) et nord-littorales (Bretagne, Normandie). Sans y être inféodée, sa répartition est relativement similaire à celle des landes à bruyères. La Montagne Limousine est un secteur important pour la préservation de cette espèce à l'échelle de la France. Sur le site, elle n'est pas présente partout mais une dizaine de stations ont pu être localisées en 2018.

► Comment favoriser les Orthoptères patrimoniaux ?

Les Orthoptères ne dépendent pas de la diversité végétale mais sont répartis dans les différents habitats naturels en fonction de la hauteur de la végétation et de l'hygrométrie. La plupart des espèces patrimoniales citées précédemment ont besoin de zones de petits arbustes (chaméphytes notamment) et vont donc se retrouver préférentiellement dans les landes. La présence dans ces landes d'une strate herbacée d'une hauteur moyenne de 10 à 50 cm est génératrice de diversité (BOITIER & PETIT, 2010). Pour favoriser les espèces non associées aux landes et créer des corridors une bande herbeuse peut être conservée en bordure des chemins ou dans les zones de lisières. Les différentes espèces de criquets sont principalement graminivores et seraient donc favorisées par la présence de ces bandes herbeuses. Le Criquet rouge-queue sera favorisé par la présence de zone très pâturées par les moutons où la végétation est rase.

Le Criquet des ajoncs, espèce localisée à l'échelle du Limousin, est la seule espèce de criquet qui va consommer uniquement des ajoncs (nain et d'Europe). Il est présent dans le nord-est du Cirque de Freysselines mais dans des zones non pâturées et son maintien dans le site Natura est conditionné à la présence de landes d'affinité atlantique à Ajonc nain. Le gyrobroyage est défavorable aux Orthoptères au moins sur le court terme et doit être limité aux zones les plus enrichies et aux emprises des parcs de pâturage électriques.

5. Les Coléoptères

Sur le site, **34 espèces ont été inventoriées.**

Mycetophagus populi (figure 37)



© R. CHAMBORD / SEL 2013 échelle : 1mm

Figure 37 : *Mycetophagus populi* (R. CHAMBORD, SEL)

Mycetophagus populi est l'une des espèces françaises de *Mycetophagidae* les plus rares. Elle a été découverte dans le site des Monédières en 2013 lors des prospections Coléoptères saproxyliques de la Société Entomologique du Limousin (CHAMBORD, 2013). Il s'agissait de la deuxième mention de l'espèce en Limousin après une autre observation effectuée en 1999 par un adhérent de la SEL (Romain CHAMBORD, com. pers). Dans le cadre de cette

étude, un exemplaire a été collecté au piège d'interception disposé sur une grosse chandelle de hêtre. L'espèce se développerait dans des

champignons corticaux poussant essentiellement sur hêtre et peuplier. Les larves de cette espèce sont très exigeantes et dépendent d'habitats étroits et rares (champignons).

Tetratoma ancora (figure 38)



Tetratoma ancora est une espèce peu commune. En limousin, elle est connue de seulement quelques localités (moins de 10 en 2017, CHAMBORD 2017), dans des fonds de vallées fraîches et encaissées. Ce Coléoptère mycétophage se développe dans des champignons lignicoles, ainsi que dans du bois carié.

© R. CHAMBORD / SEL 2011 échelle : 1mm

Figure 38 : *Tetratoma ancora* (R. CHAMBORD, SEL)

► Comment favoriser les Coléoptères saproxyliques patrimoniaux

Les formations boisées anciennes sont favorables aux Coléoptères qui dépendent du bois mort de manière plus ou moins directe (Coléoptères saproxyliques). Ces espèces ont besoin pendant tout ou partie de leur cycle de vie de bois mort ou mourant debout ou au sol.

Les micro-habitats sont particulièrement recherchés : chandelles, arbres à cavités, champignons,... Ces dans les forêts feuillues matures avec une exploitation forestière inexistante ou très limitée que l'on retrouve la plus grande diversité d'espèces.

Pour favoriser la présence de ces espèces saproxyliques il faut une diversité d'habitats feuillus (hêtraies, chênaies, aulnaies) et maintenir systématiquement les micro-habitats. La création d'îlots de vieillissement peut être mise en place afin d'augmenter la disponibilité en bois mort des parcelles forestières. Le Lucane cerf-volant, espèce de la Directive Habitat, sera aussi favoriser par la présence de bois mort.

IV. ESPÈCES VÉGÉTALES

Dans le site Natura 2000 "Landes des Monédières", **169 espèces de plantes ont été recensées** dont 5 espèces remarquables (liste complète en annexe 1).

A. Les espèces remarquables

Cinq espèces patrimoniales ont été identifiées à l'intérieur du site Natura 2000 des Monédières. En 2018, quatre étaient encore présentes. Le Millepertuis à feuille de linair n'a pas été observé et il semble vraisemblable qu'il ne soit plus présent dans le site.

Ail victorial (*Allium victorialis*) (figure 39)

L'Ail victorial est une espèce présente en France dans les différents massifs montagneux, elle pousse dans les bois, les pelouses et les vires herbeuses. Sa principale population limousine s'étend le long des Gorges de la Vézère, en bordure occidentale du Massif des Monédières. Une autre population est présente à l'extrême est de la Corrèze sur le Plateau d'Eygurande.

D'après la liste rouge de la flore du Limousin (CBNMC, 2013), son statut dans la région géographique est quasi-menacé (NT). Sur le site, trois stations sont présentes, deux sur le nord-est du Puy Mougeau et une à l'ouest de ce puy, elles sont de faibles superficie (la plus grande station mesure environ 5 mètres carrés). Sa présence peut être pérennisée en contournant les pieds lors des opérations de broyage de lande.

Arnica des montagnes (*Arnica montana*) (figure 40)

Plante vivace, acidiphile bien connue pour ses vertus médicinales, elle est présente en France dans les différentes régions montagneuses (Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif-Central) et également en plaines (Orléanais, Berry, Landes) dans les prairies, pelouses et landes. En Limousin, elle est principalement présente sur les hauteurs de la région. Son statut de conservation est quasi-menacé selon la liste rouge de 2013 (CBNMC, op cit.). Cette plante est aujourd'hui menacée par l'intensification agricole des milieux herbacés (artificialisation des prairies et pelouses) après la raréfaction des landes sur la Montagne Limousine. La fermeture des milieux et la colonisation par la Fougère aigle lui sont aussi défavorables.

Sur le site, sa présence est faible, quelques pieds amenés à disparaître sont présents à l'ouest de la Monédière et au sud-est du Bos dans des landes en cours de fermeture ou colonisées par la Fougère aigle. Une station d'un mètre carré est présente au sud du Puy Lafajole, c'est la seule station assez importante observée sur le site en 2018.



Figure 39 : Ail victorial (*Allium victorialis*)
(R. PETIT, PNRML)



Figure 40 : Arnica des montagnes
(*Arnica montana*) (M. MASSON, PNRML)

Adénocarpe (*Adenocarpus complicatus*) (figure 41)

Espèce présente principalement en France dans la moitié sud-ouest (Côte Ouest, Centre, Hautes-Pyrénées, sud du Massif Central) on la retrouve également dans le Jura et en Côte-d'Or. Elle pousse sur les coteaux arides, dans les landes ou en lisière de bois sur sols acides. La répartition de cette espèce qui ressemble à un grand genêt est originale en Limousin. Elle n'y est réellement commune que dans deux secteurs : le nord-est de la Haute-Vienne et les contreforts sud-ouest du Plateau de Millevaches. Son statut sur la liste rouge régionale est quasi-menacé (CBNMC, 2013). Une belle station est implantée à l'ouest de la ferme de la Monédière. Sa présence peut être pérennisée en contournant les pieds lors des opérations de broyage et en limitant le pâturage par les brebis qui l'apprécie particulièrement.



Figure 41 : Adénocarpe (*Adenocarpus complicatus*) (R. PETIT, PNRML)

Millepertuis à feuilles de linaires (*Hypericum linariifolium*) (figure 42)

Ce millepertuis grêle est présent en France sur les coteaux et rochers siliceux de tout le Sud-Ouest et l'Ouest, jusque dans le Gard, la Lozère, le Puy-de-Dôme, le Calvados. Cette plante est protégée en Limousin (Article 1, arrêté du 01 septembre 1989) où elle est rare et localisée. On la retrouve dans les zones de gorges comme celles de la Dordogne, de la Gartempe et de la Creuse. Elle est plus rare et dispersé dans d'autres vallées (Vienne, Corrèze, Vézère, Thaurion,...). Elle affectionne les bois clairs, les pelouses et les landes. Elle a été repérée en 2001 en dessous de « l'espace du vent » (M. BONHOMME, C.E.N., com. pers. in DOCOB 2007), elle a probablement été contactée sur une autre station du site en 2002 mais la donnée demande à être confirmée (L. CHABROL, C.B.N.M.C., com. pers. in DOCOB 2007). Il n'a pas été revu en 2018 dans le Cirque de Freysselines où il avait été localisé. La remise en pâturage de la partie nord du cirque a certainement fait disparaître cette station déjà marginale au moment de la rédaction du précédent DOCOB.

Séneçon de Croatie (*Senecio cacaliaster*) (figure 43)

Espèce présente en France dans le Massif Central, elle est protégée en Limousin (Article 1, arrêté du 01 septembre 1989). De répartition montagnarde, cette plante vivace pouvant mesurer jusqu'à un mètre de hauteur affectionne particulièrement les lisières de forêts feuillues, les landes montagnardes en cours de colonisation ligneuse, les clairières et les mégaphorbiaies. En Limousin on peut l'observer sur la Montagne Limousine, dans les Monts d'Ambazac et dans la Vallée de la Vienne. Sur le site des Monédières, cette plante est bien présente dans la lande du Puy Mougeau principalement en lisière d'un bois de hêtres ou des stations de plus de 100 pieds ont été comptabilisées en 2018. Des stations plus petites de moins de 10 pieds sont aussi présentes à l'est du Cirque de Freysselines. Le maintien d'une pression de pâturage légère et la prise en compte de ces stations lors des interventions de bûcheronnage et de débroussaillage devrait suffire à préserver les stations du Puy Mougeau alors que celles du Cirque de Freysselines sont menacées par une colonisation ligneuse importante.



Figure 43 : Millepertuis à feuilles de linéaire (*Hypericum linariifolium*) (E. VALLEZ, INPN)



Figure 42 : Séneçon de Croatie (*Senecio cacaliaster*) (R. PETIT, PNRML)

B. Localisation des espèces patrimoniales

La carte suivante (figure 44) présente les espèces de flore patrimoniales qui ont été localisées précisément pendant la mise à jour de la cartographie des habitats en 2018 ainsi que la dernière localisation connue du Millepertuis à feuilles de linéaire.

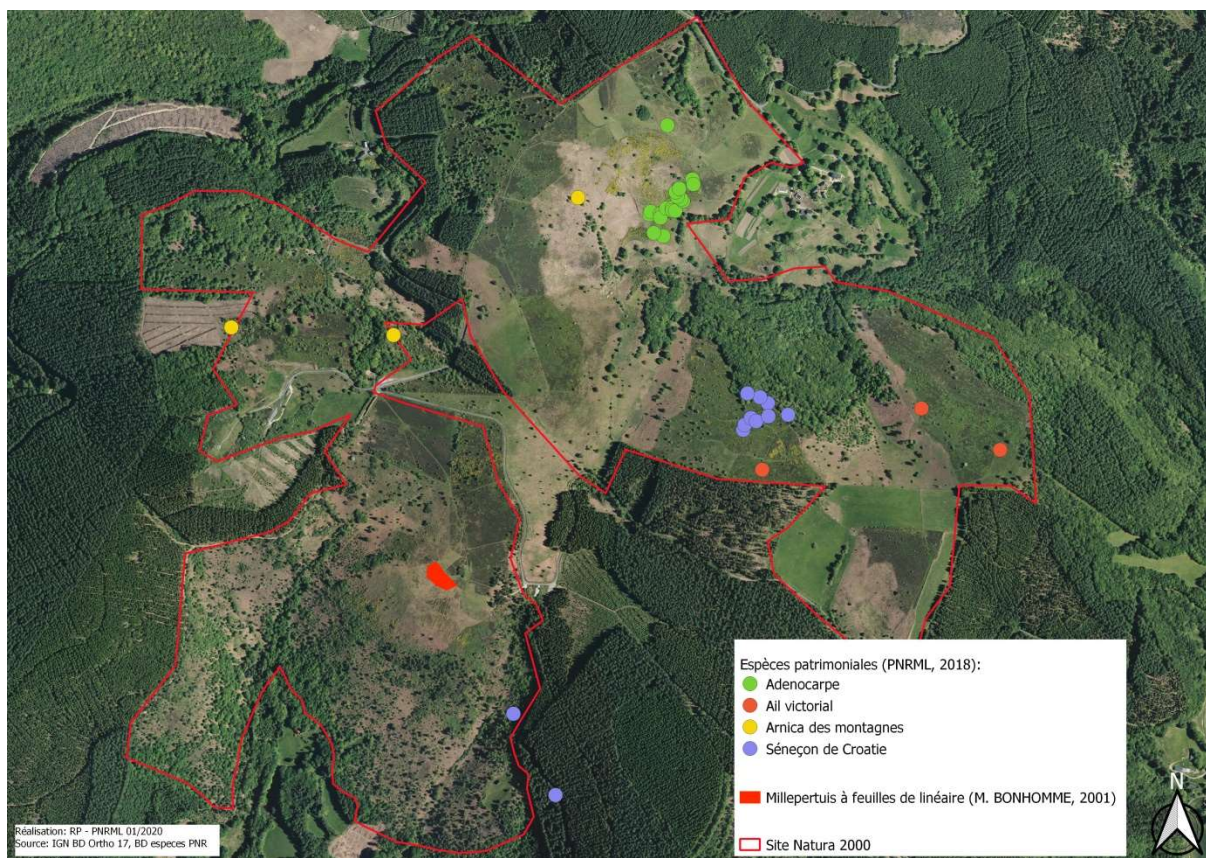


Figure 44 : Localisation des espèces de flore patrimoniales sur le site

C. Conseils de gestion pour maintenir la flore patrimoniale

Dans la moitié nord-est du site Natura 2000, les différentes stations d'espèces patrimoniales sont présentes dans des milieux entretenus par un pâturage ovin. La maîtrise des périodes et durées de pâturage dans les différents parcs va donc être le facteur principal de maintien de la flore patrimoniale dans cette partie du site. La seule station d'Arnica des montagnes est présente dans une formation de fougères aigles et sa pérennité dans la zone est peu probable. Pour les trois autres espèces, deux semblent peu appétentes : l'Ail victorial et le Sénéçon de Croatie, le pâturage ovin aura donc peu d'impact sur ces espèces. La station d'Adénocarpe est celle qui va demander une attention particulière car l'espèce est appétente et un pâturage trop prolonger lui est défavorable. Pour préserver cette espèce il faudrait privilégier les périodes de pâturage courtes et si besoin faire des exclos certaines années.

Les entretiens mécaniques liés au suivi des parcs de pâturage peuvent également être un facteur défavorable aux espèces patrimoniales. Les différentes stations sont localisées et limitées en nombre de pieds. Le gyrobroyage est à proscrire pour ces quatre espèces, s'il doit avoir lieu dans leurs zones de présence les pieds devraient être contournés pour être préservés.

Dans la moitié sud-ouest la conservation des stations d'arnica dans la lande du Bos et au Puy Lafajole est le principal enjeu pour le maintien de la flore patrimoniale, ces stations sont menacées par la fermeture du milieu par les fougères aigles et les certains arbustes comme les bourdaines et les sorbiers. Une remise en pâturage de ces secteurs serait favorable à l'Arnica des montagnes.

V. SYNTHÈSE

Le site Natura 2000 mesure 244 ha dans le Massif des Monédières, il permet de valoriser et de préserver un ensemble de landes sèches, pelouses, prairies, zones humides et forêt de feuillus. Ces habitats sont devenus rares dans cette zone après les plantations résineuses instaurées par les politiques publiques dans les années 60. Les Landes des Monédières sont un écosystème d'intérêt majeur mais les espèces animales et végétales associées à ces milieux naturels préservés sont limités par le manque de connexion avec d'autres milieux similaires à proximité. L'agriculture est l'activité principale qui façonne les habitats ouverts du site. Le maintien de pratiques extensives est la meilleure façon pour y conserver la diversité particulière présentée dans ce document.

Les différents milieux naturels et espèces définies comme patrimoniales dans les précédents paragraphes ont été choisies en fonction des connaissances naturalistes actuelles du site Natura 2000 des Landes des Monédières. Ce choix n'englobe donc pas la totalité des espèces présentes sur le site mais permet de faire ressortir plusieurs espèces remarquables qui ont des exigences similaires en termes d'habitats, micro-habitats et de ressources alimentaires. En dehors des espèces ayant un intérêt à l'échelle européenne et inscrites dans les annexes de la Directive habitats-Faune-Flore, le choix des espèces patrimoniales a aussi été motivé par leur rareté à l'échelle régionale ou nationale. Ces espèces sont présentes dans des habitats naturels gérés de manière extensive et peuvent être influencées favorablement ou défavorablement par les activités anthropiques ou par la dynamique naturelle d'évolution des milieux. Le tableau suivant (Tableau 3) présente les différentes actions couramment observées localement qui peuvent avoir une influence sur les habitats et espèces patrimoniaux.

Tableau 3 : Influences des actions anthropiques et naturelles sur les habitats et espèces


		Actions anthropiques et naturelles influentes															
Enjeux naturalistes	Pâturage ovin extensif	Surpâturage	Exclos	Vermifugation	Fertilisation	Gyrobroyage	Débroussaillage	Décapage	Colonisation ligneuse après abandon	Maintien d'arbres épars	Maintien de micro-habitats (murets, souches, tas de branches)	Sénescence	Maintien d'arbres à cavités	Plantation résineuse	Coupe rase	Drainage	Assèchement
Habitats naturels	Landes sèches européennes (Natura 4030)					si localisé	si localisé	si localisé									
	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (Natura 6230)						Si localisé										
	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux (Natura 6410)																
	Tourbières hautes actives (Natura 7110)																
	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération (Natura 7120)																
	Tourbières de transition et tremblantes (Natura 7140)																
	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (Natura 9120)																


influence négative
 influence moyennement favorable
 influence favorable

		Actions anthropiques et naturelles influentes																
Enjeux naturalistes	Pâturage ovin extensif	Surpâturage	Exclos	Vermifugation	Fertilisation	Gyrobroyage	Débroussaillage	Décapage	Colonisation ligneuse après abandon	Maintien d'arbres épars	Maintien de micro-habitats (murets, souches, tas de branches)	Sénescence	Maintien d'arbres à cavités	Plantation résineuse	Coupe rase	Drainage	Assèchement	
Espèces	Adénocarpe (<i>Adenocarpus complicatus</i>)	influence moyennement favorable	influence négative	influence moyennement favorable					influence négative					influence négative				
	Ail victorial (<i>Allium victorialis</i>)	influence moyennement favorable	influence négative	influence favorable					influence négative					influence négative				
	Arnica des montagnes (<i>Arnica montana</i>)	influence moyennement favorable	influence négative							influence négative					influence négative			
	Séneçon de Croatie (<i>Senecio cacaliaster</i>)		influence négative			influence moyennement favorable				influence moyennement favorable					influence négative			
	Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)															influence négative	influence négative	
	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)				influence négative								influence favorable	influence favorable	influence négative			
	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	influence moyennement favorable			influence négative						influence négative		influence favorable	influence favorable	influence négative			
	Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	influence moyennement favorable			influence négative								influence favorable	influence favorable	influence négative			
	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)										influence favorable		influence favorable	influence favorable	influence négative			
	Circaète-Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	influence moyennement favorable			influence négative	influence moyennement favorable					influence favorable	influence favorable			influence négative	influence moyennement favorable		
	Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	influence moyennement favorable	influence négative	influence favorable	influence négative	influence moyennement favorable	influence moyennement favorable			influence négative	influence favorable	influence moyennement favorable			influence négative	influence moyennement favorable		
	Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>)	influence moyennement favorable			influence négative	influence moyennement favorable					influence favorable	influence moyennement favorable			influence négative			

influence négative
 influence moyennement favorable
 influence favorable

		Actions anthropiques et naturelles influentes															
Enjeux naturalistes	Pâturage ovin extensif	Surpâturage	Exclos	Vermifugation	Fertilisation	Gyrobroyage	Débroussaillage	Décapage	Colonisation ligneuse après abandon	Maintien d'arbres épars	Maintien de micro-habitats (murets, souches, tas de branches)	Sénescence	Maintien d'arbres à cavités	Plantation résineuse	Coupe rase	Drainage	Assèchement
Espèces	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)																
	Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>)																
	Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>)																
	Cuculie de l'Aster (<i>Cucullia asteris</i>)																
	Azuré du Thym (<i>Pseudophilotes baton</i>)		si localisé														
	Cuivré mauvin (<i>Lycaena alciphron</i>)		si localisé														
	Criquet rouge-queue (<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>)		si localisé														
	Barbitiste des Pyrénées (<i>Isophya pyrenaea</i>)																
	Decticelle bicolore (<i>Bicolorana bicolor</i>)																
	Decticelle des bruyères (<i>Metrioptera brachyptera</i>)																
	Dectique verrucivore (<i>Decticus verrucivorus</i>)																
	<i>Mycetophagus populi</i>																
<i>Tetratoma ancora</i>																	

 influence négative

 influence moyennement favorable

 influence favorable

BIBLIOGRAPHIE

BOITIER E. & PETIT D., 2010. Peuplements d'Orthoptères et gestion des landes en Haute-Vienne. Année 2009. *Rapport d'étude CREN Limousin et Emmanuel Boitier Consultant, Montaigut-le-Blanc*, 58 p.

CBNMC, 2013. Liste rouge de la flore vasculaire du Limousin. *Conservatoire botanique national du Massif central*, 66 p.

CHABROL L. et REIMRINGER K., 2011. Catalogue des végétations du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. *Conservatoire botanique national du Massif central, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin*, 240 p.

CHAMBORD R., 2013. Recherche des Coléoptères forestiers relevant de la Directive Habitats-Faune-Flore sur le site Natura 2000 « FR 7401107 » Landes des Monédières. *Rapport d'étude Société Entomologique du Limousin*, 17 p.

CHAMBORD R., 2017. Améliorer la connaissance des coléoptères forestiers des sites d'intérêt écologique majeur du PNR Millevaches en Limousin et des réservoirs de biodiversité forestiers. *Société Entomologique du Limousin pour le PNR Millevaches en Limousin*. 57 p.

DELMAS S., DESCHAMPS P., SIBERT J.M, CHABROL L. et ROUGERIE R., 2000. Guide écologique des Papillons du Limousin, Lépidoptères Rhopalocères, *Société Entomologique du Limousin édit*, 416 p.

KUHN R., 2009. Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), 2010-2015. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, 111 p.

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN, 2007. Site Natura 2000 FR 740 1107 « Landes des Monédières » DOCUMENT D'OBJECTIFS, *Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin*, 224 p.

UICN France, MNHN & SHF, 2015. La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. *Paris, France*, 12 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2017. La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. *Paris, France*, 32 p.

UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS, 2017. La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. *Paris, France*, 16 p.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Carte des habitats naturels du site en 2018.....	2
Figure 2: Localisation des habitats d'intérêt communautaire	4
Figure 3: Localisation des landes sèches dans le site.....	6
Figure 4: Localisation de la formation herbeuse à Nard dans le site.....	8
Figure 5: Localisation des prairies à Molinie dans le site	10
Figure 6: Localisation des tourbières hautes actives dans le site	12
Figure 7 : Localisation des tourbières hautes dégradées dans le site.....	14
Figure 8: Localisation de la tourbière de transition dans le site.....	16
Figure 9: Localisation des Hêtraies acidophiles dans le site.....	18
Figure 10 : Localisation des grands types d'habitats dans le site Natura 2000. Erreur ! Signet non défini.	
Figure 11: Loutre d'Europe (R. KUHN, INPN)	22
Figure 12: Répartition de la Loutre d'Europe en Limousin (Faune Limousin, 2019)	22
Figure 13: Barbastelle d'Europe (L. ARTHUR, INPN)	23
Figure 14: Répartition de la Barbastelle d'Europe en Limousin (GMHL, 2010)	23
Figure 15: Grand murin (P. GOURDAIN, INPN).....	24
Figure 16: Répartition du Grand Murin en Limousin (GMHL, 2010).....	24
Figure 17: Grand rhinolophe (J.C DE MASSARY, INPN).....	25
Figure 18: Répartition du Grand rhinolophe en Limousin (GMHL, 2010)	25
Figure 19: Murin à oreilles échancrées (L. ARTHUR, INPN).....	26
Figure 20: Répartition du Murin à oreilles échancrées en Limousin (GMHL, 2010).....	26
Figure 21: Lucane cerf-volant (R. PETIT)	27
Figure 22: Répartition du Lucane cerf-volant en Limousin (SEL, 2013)	27
Figure 23: Circaète Jean-le-Blanc (Gérard NONIQUE-DESVERNES)	28
Figure 24: Engoulevent d'Europe (P. GOURDAIN, INPN)	28
Figure 25: Faucon hobereau (P-Y. LE BAIL, INPN)	29
Figure 26: Pie-grièche écorcheur (R. PETIT, PNRML)	29
Figure 27: Pipit farlouse (J. LAIGNEL, INPN)	29
Figure 28: Lézard des souches (R. PETIT, PNRML)	30
Figure 29: Cuculie de l'aster (D. MOREL, Lepinet.fr)	31
Figure 30: Azuré du thym (R. PETIT)	31
Figure 31: Cuivré mauvin (R. PETIT, PNRML)	32
Figure 32: Criquet rouge-queue (R. PETIT, PNRML)	32
Figure 33: Barbitiste des Pyrénées (R. PETIT, PNRML)	33
Figure 34: Decticelle bicolore (R. PETIT, PNRML)	33
Figure 35: Dectique verrucivore (R. PETIT, PNRML)	33
Figure 36: Decticelle des bruyères (R. PETIT, PNRML)	34
Figure 37: Mycetophagus populi (R. CHAMBORD, SEL)	34
Figure 38: Tetratoma ancora (R. CHAMBORD, SEL)	35
Figure 39: Ail victorialis (Allium victorialis) (R. PETIT, PNRML)	36
Figure 40: Arnica des montagnes (Arnica montana) (M. MASSON, PNRML)	36
Figure 41: Adénocarpe (Adenocarpus complicatus) (R. PETIT, PNRML)	37
Figure 42 : Millepertuis à feuilles de linéaire (Hypericum linariifolium) (E. VALLEZ, INPN)	38
Figure 43 : Sénéçon de Croatie (Senecio cacaliaster) (R. PETIT, PNRML)	38
Figure 44 : Localisation des espèces de flore patrimoniales sur le site	39

ANNEXES

Annexe 1 : Liste de la flore observée dans le site Natura 2000	47
Annexe 2 : Liste des Amphibiens observés dans le site Natura 2000.....	51
Annexe 3 : Liste des Coléoptères observés dans le site Natura 2000.....	51
Annexe 4 : Liste des Lépidoptères observés dans le site Natura 2000.....	52
Annexe 5 : Liste des Mammifères observés dans le site Natura 2000.....	54
Annexe 6 : Liste des Mantres observées dans le site Natura 2000.....	54
Annexe 7 : Liste des Odonates observées dans le site Natura 2000.....	55
Annexe 8 : Liste des Oiseaux observés dans le site Natura 2000	55
Annexe 9: Liste des Orthoptères observés dans le site Natura 2000.....	56
Annexe 10: Liste des Reptiles observés dans le site Natura 2000	57

Annexe 1 : Liste de la flore observée dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Abies alba</i>	Sapin pectiné	<i>Pinaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Adenocarpus complicatus</i>	Adénocarpe	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide commune	<i>Poaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2001
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	<i>Lamiaceae</i>	JEAN-PIERRE ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Allium victorialis</i>	Ail victorial	<i>Amaryllidaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Anthemis arvensis</i>	Anthémis des champs	<i>Asteraceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Arnica montana</i>	Arnica des montagnes	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle	<i>Dryopteridaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	<i>Betulaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Blechnum spicant</i>	Blechnum en épi	<i>Blechnaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune	<i>Ericaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais	<i>Ranunculaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	<i>Campanulaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2006
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	<i>Brassicaceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Carex caryophylla</i>	Laïche printanière	<i>Cyperaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2001
<i>Carex echinata</i>	Laïche étoilée	<i>Cyperaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Carex nigra</i>	Laïche noire	<i>Cyperaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Carex pilulifera</i>	Laïche à pilules	<i>Cyperaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Carex rostrata</i>	Laïche en ampoules	<i>Cyperaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	<i>Fagaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Centaurea nigra</i>	Centauree noire	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commun	<i>Caryophyllaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Ceratocarpus claviculata</i>	Corydale à vrille	<i>Papaveraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Conopodium majus</i>	Conopode dénudé	<i>Apiaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier commun	<i>Betulaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine	<i>Rosaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Cuscuta epithimum</i>	Cuscute du thym	<i>Convolvulaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2001
<i>Cuscuta europaea</i>	Cuscute d'Europe	<i>Convolvulaceae</i>	Olivier VILLA	CBNMC	2005
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tacheté	<i>Orchidaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre	<i>Scrophulariaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Drosera rotundifolia</i>	Droséra à feuilles rondes	<i>Droseraceae</i>	Olivier VILLA	PNRML	2006
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	<i>Dryopteridaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Dryopteris oreades</i>	Dryoptéris des montagnes	<i>Dryopteridaceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Epilobium angustifolium</i>	Epilobe en épi	<i>Onagraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Erica cinera</i>	Bruyère cendrée	<i>Ericaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles	<i>Ericaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Eriophorum angustifolium</i>	Linaigrette à feuilles étroites	<i>Cyperaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Ervilia hirsuta</i>	Vesce hérissée	<i>Fabaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Erythronium dens-canis</i>	Dent-de-chien	<i>Liliaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Euphrasia rostkoviana</i>	Euphrase officinale	<i>Orobanchaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Euphrasia stricta</i>	Euphrase raide	<i>Scrophulariaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	<i>Fagaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Festuca gr. rubra</i>	Fétuque rouge	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Festuca ovina subsp. guestfalica</i>	Fétuque de Westphalie	<i>Poaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaie	<i>Rhamnaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Galeopsis tetrahit	<i>Lamiaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Galium saxatile</i>	Gaillet des rochers	<i>Rubiaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Genista anglica</i>	Genêt des anglais	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Genista pilosa</i>	Genêt pileux	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Gentiana lutea</i>	Gentiane jaune	<i>Gentianaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Geranium molle</i>	Géranium à feuilles molles	<i>Geraniaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe à Robert	<i>Geraniaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Gnaphalium sylvaticum</i>	Gnaphale des forêts	<i>Asteraceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Hedera helix</i>	Lierre	<i>Araliaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Holcus mollis</i>	Houlque molle	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Hypericum humifusum</i>	Millepertuis couché	<i>Clusiaceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Hypericum linarifolium</i>	Millepertuis à feuilles de lin	<i>Clusiaceae</i>	Matthieu BONHOMME	CENL	2006
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	<i>Clusiaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Hypericum pulchrum</i>	Millepertuis élégant	<i>Clusiaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	<i>Asteraceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	<i>Aquifoliaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Jasione laevis</i>	Jasione lisse	<i>Campanulaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Jasione montana</i>	Jasione des montagnes	<i>Campanulaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc acutiflore	<i>Juncaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds	<i>Juncaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Juncus bulbosus</i>	Jonc bulbeux	<i>Juncaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Juncus effusus</i>	Jonc diffus	<i>Juncaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Juncus squarossus</i>	Jonc rude	<i>Juncaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc grêle	<i>Juncaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier	<i>Cupressaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Linaria repens</i>	Linaire rampante	<i>Scrophulariaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Lolium sp.</i>	Ray-gras indéterminé	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	<i>Caprifoliaceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotier des marais	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Luzula campestris</i>	Luzule des champs	<i>Juncaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Luzula multiflora</i>	Luzule multiflore	<i>Juncaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2001
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois	<i>Juncaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Maianthemum bifolium</i>	Maïanthème à deux feuilles	<i>Liliaceae</i>	Ernest RUPIN	CBNMC	1830
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage	<i>Rosaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	<i>Fabaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais	<i>Boraginaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Nardus stricta</i>	Nard raide	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Narthecium ossifragum</i>	Narthécie des marais	<i>Nartheciaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Ornithopus perpusillus</i>	Ornithope délicat	<i>Fabaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi	<i>Campanulaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Picea abies</i>	Epicéa commun	<i>Pinaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pilosella officinarum</i>	Epervière piloselle	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pinus silvestris</i>	Pin sylvestre	<i>Pinaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	<i>Plantaginaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur	<i>Plantaginaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Poa nemoralis</i>	Pâturin des bois	<i>Poaceae</i>	Olivier VILLA	CBNMC	2005
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	<i>Poaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Polygala serpyllifolia</i>	Polygale à feuille de serpolet	<i>Polygalaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore	<i>Asparagaceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble	<i>Salicaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Potentilla erecta</i>	Potentille dressée	<i>Rosaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Prunus avium</i>	Merisier	<i>Rosaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	<i>Rosaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Douglas	<i>Pinaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	<i>Dennstaedtiaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pyrus communis subsp. pyraeaster</i>	Poirier sauvage	<i>Rosaceae</i>	Laurent CHABROL / Annabelle DENET	CBNMC	2002
<i>Pyrus cordata</i>	Poirier à feuilles cordées	<i>Rosaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2003
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	<i>Fagaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Ranunculus aconitifolius</i>	Renoncule à feuilles d'aconit	<i>Ranunculaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Ranunculus ololeucos</i>	Renoncule blanche	<i>Ranunculaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	1962

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Rhinanthus minor</i>	Petit rhinante	<i>Scrophulariaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Rosa canina</i>	Églantier	<i>Rosaceae</i>	Olivier VILLA	CBNMC	2005
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier	<i>Rosaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Rubus sp.</i>	Ronce indéterminée	<i>Rosaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille	<i>Polygonaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	<i>Polygonaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	<i>Polygonaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Salix atrocinerea</i>	Saule roux	<i>Salicaceae</i>	Laurent CHABROL / Annabelle DENET	CBNMC	2002
<i>Salix aurita</i>	Saule à oreillettes	<i>Salicaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	<i>Salicaceae</i>	Laurent CHABROL / Annabelle DENET	CBNMC	2002
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	<i>Salicaceae</i>	Olivier VILLA	CBNMC	2005
<i>Salix sp.</i>	Saule indéterminé	<i>Salicaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	<i>Adoxaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Sambucus racemosa</i>	Sureau à grappes	<i>Adoxaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Scorzonera humilis</i>	Scorzonère humble	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Scutellaria minor</i>	Petite scutellaire	<i>Lamiaceae</i>	Olivier VILLA	CBNMC	2005
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc	<i>Crassulaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Senecio cacaliaster</i>	Séneçon de Croatie	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Senecio sylvaticus</i>	Séneçon des bois	<i>Asteraceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2006
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge	<i>Caryophyllaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Silene latifolia subsp. alba</i>	Compagnon blanc	<i>Caryophyllaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé	<i>Caryophyllaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Solidago virgaurea</i>	Verge d'or	<i>Asteraceae</i>	Laurent CHABROL / Annabelle DENET	CBNMC	2002
<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc	<i>Rosaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs	<i>Rosaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Spergula rubra</i>	Spergulaire rouge	<i>Caryophyllaceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Stachys officinalis</i>	Épiaire officinale	<i>Lamiaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée	<i>Caryophyllaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée	<i>Caryophyllaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire	<i>Caryophyllaceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Taraxacum officinalis</i>	Pissenlit	<i>Asteraceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Teuchrium scorodonia</i>	Germandrée	<i>Lamiaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Thymus serpyllum</i>	Thym serpolet	<i>Lamiaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Trichophorum cespitosum</i>	Scirpe cespiteux	<i>Cyperaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des champs	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Trocdaris verticillatum</i>	Carvi verticillé	<i>Apiaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Ulex minor</i>	Ajonc nain	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie	<i>Urticaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Vaccinium myrtillus</i>	Myrtille	<i>Ericaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne	<i>Scrophulariaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Veronica officinalis</i>	Véronique officinale	<i>Scrophulariaceae</i>	Luc BRUNERYE	CBNMC	2001
<i>Vicia angustifolia</i>	Vesce commune	<i>Fabaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs	<i>Violaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Viola canina</i>	Violette des chiens	<i>Violaceae</i>	Jean-Pierre ROUBERTOU	CBNMC	1998
<i>Viola palustris</i>	Violette des marais	<i>Violaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivinus	<i>Violaceae</i>	Eric BRUGEL / Erwan HENNEQUIN	CBNMC	1998
<i>Wahlenbergia hederacea</i>	Wahlenbergie à feuilles de lierre	<i>Campanulaceae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018

Annexe 2 : Liste des Amphibiens observés dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun/épineux	<i>Bufo</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	<i>Rana</i>	Matthieu BUIS / Mélusine MASSON	Individu /PNRML	2018
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	<i>Salamandridae</i>	Romuald DOHOGNE	GMHL	2002

Annexe 3 : Liste des Coléoptères observés dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Abraeus perpusillus</i>		<i>Histeridae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Acalles ptinoides</i>		<i>Curculionidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Anisotoma humeralis</i>		<i>Leiodidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Anthribus nebulosus</i>		<i>Anthribidae</i>		SEL	2018
<i>Aspidiphorus orbiculatus</i>		<i>Sphindidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Auleutes epilobii</i>		<i>Curculionidae</i>		SEL	2018
<i>Bromius obscurus</i>		<i>Eumolpinae</i>		SEL	2018
<i>Carabus auronitens</i>		<i>Carabidae</i>		SEL	2018
<i>Chrysolina fastuosa</i>		<i>Chrysomelidae</i>		SEL	2018
<i>Chrysolina gypsophila</i>		<i>Chrysomelidae</i>		SEL	2018
<i>Cleopomiarus graminis</i>		<i>Curculionidae</i>		SEL	2018
<i>Corticeus unicolor</i>		<i>Tenebrionidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Coxelus pictus</i>		<i>Zopheridae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Diplocoelus fagi</i>		<i>Biphylidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Enicmus transversus</i>		<i>Latridiidae</i>		SEL	2018
<i>Hylis foveicollis</i>		<i>Eucnemidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Hylis olexai</i>		<i>Eucnemidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Litargus connexus</i>		<i>Mycetophagidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	<i>Lucanidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Micrelus ericae</i>		<i>Curculionidae</i>		SEL	2018
<i>Mycetophagus multipunctatus</i>		<i>Mycetophagidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Mycetophagus quadripustulatus</i>		<i>Mycetophagidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Naccerdes carniolica</i>		<i>Oedemeridae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Neocrepidodera ferruginea</i>		<i>Chrysomelidae</i>		SEL	2018
<i>Polydrusus confluens</i>		<i>Curculionidae</i>		SEL	2018
<i>Rhinoncus castor</i>		<i>Curculionidae</i>		SEL	2018
<i>Rutpela maculata</i>		<i>Cerambycidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Salpingus planirostris</i>		<i>Salpingidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Salpingus ruficollis</i>		<i>Salpingidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Sitona striatellus</i>		<i>Curculionidae</i>		SEL	2018
<i>Smicronyx jungermanniae</i>		<i>Curculionidae</i>		SEL	2018
<i>Stenagostus rhombeus</i>		<i>Elateridae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013
<i>Strophosoma nebulosum</i>		<i>Curculionidae</i>		SEL	2018
<i>Tetratoma ancora</i>		<i>Tetratomidae</i>	Romain CHAMBORD	SEL	2013

Annexe 4 : Liste des Lépidoptères observés dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Aglais urticae</i>	Petite tortue	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Agriphila tristella</i>	Crambus des tiges	<i>Crambidae</i>		SEL	2018
<i>Anarta myrtilli</i>	Noctuelle de la myrtille	<i>Noctuidae</i>		SEL	2018
<i>Apatura iris</i>	Grand mars changeant	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	<i>Pieridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Arctia caja</i>	Ecaille martre	<i>Erebidae</i>		SEL	2018
<i>Argynnis adippe</i>	Moyen bacré	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand nacré	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Argyresthia goedartella</i>		<i>Yponomeutidae</i>		SEL	2018
<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	<i>Lycaenidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Bembecia ichneumoniformis</i>	Sésie ichneumon	<i>Sesiidae</i>		SEL	2018
<i>Boloria euphrosyne</i>	Grand collier argenté	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Boloria selene</i>	Petit collier argenté	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Brintesia circe</i>	Silène	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Callophrys rubi</i>	Argus vert	<i>Lycaenidae</i>	Matthieu BUIS / Mélusine MASSON	Individu / PNRML	2018
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	<i>Lycaenidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	<i>Nymphalidae</i>	Matthieu BUIS / Mélusine MASSON	Individu / PNRML	2018

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris (Fadet commun)	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Colias croceus</i>	Souci	<i>Pieridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Cucullia asteris</i>	Cucullie de l'aster	<i>Noctuidae</i>		SEL	2018
<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-Argus	<i>Lycaenidae</i>		SEL	2018
<i>Diacrisia sannio</i>		<i>Arctiinae</i>		SEL	2018
<i>Erebia meolans</i>	Moiré des fétuques	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie	<i>Hesperiidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	<i>Pieridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Hesperia comma</i>	Comma	<i>Hesperiidae</i>		SEL	2018
<i>Inachis io</i>	Paon du jour	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	<i>Papilionidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Issoria lathonia</i>	Petit nacré	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Isturgia limbaria</i>		<i>Geometridae</i>		SEL	2018
<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue	<i>Lycaenidae</i>	Pierre CORRADINI	SEL	2017
<i>Lasiocampa quercus</i>	Bombyx du chêne	<i>Lasiocampidae</i>		SEL	2018
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (Satyre)	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Limenitis camilla</i>	Peti sylvain	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lycaena alciphron</i>	Cuivré mauvin	<i>Lycaenidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	<i>Lycaenidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	<i>Lycaenidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée des mélampyres	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée des scabieuses	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des centaurees	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Neozephyrus quercus</i>	Thècle du chêne	<i>Lycaenidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Noctua pronuba</i>	Fiancée	<i>Noctuidae</i>		SEL	2018
<i>Nymphalis antiopa</i>	Morio	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	<i>Hesperiidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	<i>Papilionidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet	<i>Pieridae</i>	Julien BARATAUD	SEL	2015
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave	<i>Pieridae</i>	Pierre CORRADINI	SEL	2017
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun	<i>Lycaenidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du thym	<i>Lycaenidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pyrausta despicata</i>	Pyrauste du plantain	<i>Crambidae</i>		SEL	2018
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse	<i>Noctuidae</i>		SEL	2018

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Saturnia pavonia</i>	Petit paon de nuit	<i>Saturniidae</i>		SEL	2018
<i>Thymelicus lineolus</i>	Hespérie du dactyle	<i>Hesperiidae</i>	Matthieu BUIS/Mélusine MASSON	Individu / PNRML	2018
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque	<i>Hesperiidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	<i>Nymphalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018

Annexe 5 : Liste des Mammifères observés dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Arvicola sapidus</i>	Campagnol amphibie	<i>Cricetidae</i>	Loup NOALLY	Individu	2019
<i>Arvicola scherman</i>	Campagnol fouisseur	<i>Cricetidae</i>	Julien BARATAUD	Individu	2015
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	<i>Vespertilionidae</i>	Manon DEVAUD	GMHL	2019
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Chevreuil européen	<i>Cervidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	<i>Cervidae</i>	Cédric DEGUILLAUME	Individu	2018
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	<i>Leporidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	<i>Mustelidae</i>		DOCOB	2007
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	<i>Mustelidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	<i>Vespertilionidae</i>		DOCOB	2007
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin		Julien JEMIN	GMHL	2019
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	<i>Vespertilionidae</i>	Julien JEMIN	GMHL	2019
<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande noctule		Manon DEVAUD	GMHL	2019
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler		Manon DEVAUD	GMHL	2019
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	<i>Vespertilionidae</i>	Manon DEVAUD	GMHL	2019
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris		Julien JEMIN	GMHL	2019
<i>Plecotus sp.</i>	Oreillard indéterminée	<i>Vespertilionidae</i>	Yvan GRUGIER	GMHL	2006
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophidae</i>		DOCOB	2007
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	<i>Sciuridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	<i>Suidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	<i>Canidae</i>	Robin PETIT	Individu	2017

Annexe 6 : Liste des Mantes observées dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse	<i>Mantidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018

Annexe 7 : Liste des Odonates observées dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	<i>Aeshnidae</i>	Matthieu BUIS / Mélusine MASSON	Individu /PNRML	2018
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	<i>Calopterygidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé	<i>Cordulegastridae</i>	Matthieu BUIS / Mélusine MASSON	Individu /PNRML	2018
<i>Pyrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu	<i>Coenagrionidae</i>	Matthieu BUIS / Mélusine MASSON	Individu /PNRML	2018
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympetrum strié	<i>Libellulidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	<i>Libellulidae</i>	Erwan HENNEQUIN	SLO	2015
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant	<i>Libellulidae</i>	Erwan HENNEQUIN	SLO	2015
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue	<i>Aeshnidae</i>	Julien BARATAUD	SLO	2013

Annexe 8 : Liste des Oiseaux observés dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	<i>Alaudidae</i>	Erwan FRESSINAUD MAS DE FEIX	LPO	2018
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	<i>Motacillidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	<i>Motacillidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	<i>Apodidae</i>	Erwan FRESSINAUD MAS DE FEIX	LPO	2018
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	<i>Accipitridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	<i>Fringillidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	<i>Fringillidae</i>	Robin PETIT	SEPOL	2014
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	<i>Certhiidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Accipitridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	<i>Corvidae</i>	Max RICHER	LPO	2018
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	<i>Paridae</i>	Max RICHER	LPO	2018
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	<i>Hirundinidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	<i>Picidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	<i>Picidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	<i>Emberizidae</i>	Romuald DOHOGNE	SEPOL	2002
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	<i>Emberizidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	<i>Muscicapidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	<i>Accipitridae</i>	Erwan FRESSINAUD MAS DE FEIX	LPO	2018
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	<i>Accipitridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	<i>Fringillidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	<i>Accipitridae</i>	Olivier VILLA	PNRML	2008
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	<i>Acrocephalidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	<i>Laniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	<i>Paridae</i>	Max RICHER	LPO	2018
<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	<i>Fringillidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	<i>Alaudidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	<i>Accipitridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	<i>Motacillidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	<i>Paridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	<i>Paridae</i>	Erwan FRESSINAUD MAS DE FEIX	LPO	2018
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	<i>Accipitridae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	<i>Muscicapidae</i>	Erwan FRESSINAUD MAS DE FEIX	LPO	2018
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	<i>Prunellidae</i>	Julien BARATAUD	LPO	2015
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	<i>Fringillidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	<i>Muscicapidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	<i>Sittidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	<i>Columbidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	<i>Sylviidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	<i>Sylviidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	<i>Sylviidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	<i>Turdidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018

Annexe 9: Liste des Orthoptères observés dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Aiolopus strepens</i>	Aiolope automnale	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Chorthippus binotatus</i>	Criquet des ajoncs	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Chorthippus brunneus brunneus</i>	Criquet duettiste	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des pins	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Chrysochraon dispar dispar</i>	Criquet des clairières	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Ephippiger diurnus diurnus</i>	Ephippigère des vignes	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	<i>Gryllidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Isophya pyrenaica</i>	Barbitiste des Pyrénées	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Metrioptera brachyptera</i>	Decticelle des bruyères	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Gomphocère tacheté	<i>Acrididae</i>	Julien BARATAUD	Individu	2013

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie	<i>Gryllidae</i>	Robin PETIT	Individu	2017
<i>Oedipoda caerulescens caerulescens</i>	Oedipode turquoise	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	Criquet rouge-queue	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	<i>Acrididae</i>	Julien BARATAUD	Individu	2012
<i>Omocestus viridulus</i>	Criquet verdelet	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Pholidoptère cendrée	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pseudochorthippus montanus</i>	Criquet palustre	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Sténobothre nain	<i>Acrididae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	<i>Tettigoniidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018

Annexe 10: Liste des Reptiles observés dans le site Natura 2000

Nom latin	Nom français	Famille	Auteur	Source	Année
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet	<i>Anguidae</i>	Gilles POTTIER	GMHL	2001
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	<i>Lacertidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies (L. vert occidental)	<i>Lacertidae</i>	Robin PETIT	PNRML	2018
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	<i>Lacertidae</i>	Gilles POTTIER	GMHL	2001
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	<i>Viperidae</i>	Gilles POTTIER	GMHL	2001
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	<i>Lacertidae</i>	Mélusine MASSON	PNRML	2018

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin

